Nations Unies S/PV.4460 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4460e séance

Mardi 29 janvier 2002, à 15 heures
New York

Président :	M. Gayan	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Guinée	Mme Camara
	Irlande	Mme O'Donnell
	Mexique	M. Marin-Bosch
	Norvège	M. Traavik
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	la baronne Amos
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation en Afrique

Lettre datée du 10 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2002/46)

02-23498 (F)

La séance est reprise à 15 h 10.

Le Président (*parle en anglais*) : Au vu de la longue liste d'orateurs pour cet après-midi, je voudrais demander à tous les orateurs d'être aussi brefs et concis que possible lorsqu'ils feront leur déclaration. Je sais que je peux compter sur la compréhension et la coopération des participants.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de l'occasion qui est offerte d'organiser une séance publique du Conseil sur la situation en Afrique. Nous sommes honorés de votre présence, Monsieur le Ministre, pour diriger cette séance, et de la participation des ministres des affaires étrangères des pays membres et non membres du Conseil qui sont parmi nous aujourd'hui.

Nous apprécions aussi vivement la déclaration, au début de séance, de Madame la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, ainsi que la contribution précieuse apportée à notre compréhension de l'Afrique par M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), ainsi que de son aspiration à la paix. Nous saluons également la présence du Président du Conseil économique et social, le Représentant permanent de la Croatie.

Les Membres de l'ONU, en vertu de la Déclaration du Millénaire, adoptée par nos chefs d'État et de gouvernement en 2000, ont pris l'engagement irrévocable de répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique. Notre engagement est exprimé de façon très explicite dans la Déclaration :

> « Nous soutiendrons la consolidation de la démocratie en Afrique et aiderons les Africains dans la lutte qu'ils mènent pour instaurer une paix et un développement durables et éliminer la pauvreté, afin d'intégrer le continent africain dans l'économie mondiale. » (*Résolution 55/2, par. 27*)

Pour la délégation colombienne, cet engagement résume, dans sa brièveté, les défis que soulèvent la pleine intégration de l'Afrique à la communauté internationale. Exercice de la démocratie, élimination de la pauvreté, préservation de la paix. Trois tâches que les peuples africains ont confié à leurs dirigeants politiques, et que nous devons tous soutenir, afin que le développement de l'Afrique et les bénéfices de la paix représentent une conquête réalisée par les peuples d'Afrique eux-mêmes.

Je voudrais donc souligner certains aspects que pourrait promouvoir le Conseil de sécurité, dans son effort de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et qui nous paraissent pertinents au regard du débat d'aujourd'hui.

Le premier est la prévention des conflits. Nous nous félicitons de ce que le Mécanisme de l'Organisation de l'Unité africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, créé en 1993, maintienne sa pertinence en tant que principal catalyseur des efforts de l'Afrique pour la gestion des conflits africains. Nous pensons que le Mécanisme peut renforcer sa capacité de prévenir les conflits s'il recourt, entres autres, à une meilleure coordination des efforts avec l'ONU et avec les organisations sous-régionales; à la mise sur pied de missions politiques et militaires à court terme ayant pour but l'établissement des faits dans les situations de conflit potentielles, et le renforcement de la confiance entre les parties à un conflit; à l'application par l'OUA des mesures prévues aux Sommets de Harare, en 1997, et d'Alger, en 1999, à l'encontre des gouvernements qui prétendent assumer le pouvoir, ou s'y maintenir, par des moyens inconstitutionnels.

Deuxièmement, les opérations de maintien de la paix. Bien que la responsabilité première de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité, nous reconnaissons et encourageons les opérations de maintien de la paix promues par les organisations régionales et sous-régionales africaines, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui se fondent sur une meilleure connaissance de la zone, et sur l'impulsion de pays dominants dans chaque région. À cet égard, le Conseil pourrait encourager, entre autres, le recours au Chapitre VIII de la Charte pour des actions qui requièrent un appui large de la communauté internationale, et la possibilité d'incorporer des composantes civiles de l'ONU aux opérations de maintien de la paix en Afrique, ce qui représenterait une mesure de confiance accrue dans les efforts de l'Afrique.

Le troisième aspect : l'action contre la prolifération des armes légères. C'est un thème d'une grande importance pour notre délégation. En Afrique circulent 100 millions d'armes légères, dont une grande partie a été fournie par les protagonistes de la guerre froide, dans le but de maintenir leur sphère d'influence.

De nombreuses armes ont survécu aux accords de paix, et sont utilisées dans les étapes d'après conflit par des groupes criminels, des bandes de mercenaires dans différents pays, et par des personnes qui craignent pour leur sécurité personnelle. En conséquence, le Conseil pourrait, entre autres mesures, exhorter les pays exportateurs d'armes à exercer un contrôle accru sur leurs ventes à l'étranger, inviter les sociétés qui fabriquent des armes à fournir une assistance technique et financière pour neutraliser leurs effets, comme cela a été suggéré par diverses organisations; soutenir, par des actions concrètes, le moratoire annoncé dans l'acquisition d'armes légères en Afrique occidentale; promouvoir l'identification publique des marchands d'armes internationaux et de leurs activités, en particulier de ceux qui violent de façon manifeste les embargos mis en place par le Conseil.

Quatrièmement, il faut prêter attention aux pays qui se relèvent de conflits. Le lien qui existe entre la promotion de la paix et le développement économique, surtout pendant l'étape de reconstruction de sociétés touchées par un conflit, est largement reconnu et fait partie des conditions de mise en oeuvre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a été adopté lors du sommet de l'OUA au mois de juillet dernier en Zambie.

C'est pourquoi ma délégation souhaite, au cours de cette séance consacrée à l'Afrique, se faire l'écho de la proposition qui a été faite de créer, au sein du Conseil économique et social, un groupe consultatif spécial chargé de l'attention à porter aux pays qui se relèvent de conflits. Il s'agit d'une proposition à laquelle ont souscrit les ministres qui ont participé au segment de haut niveau du Conseil économique et social consacré aux besoins de l'Afrique qui a eu lieu en juillet de l'année dernière.

Espérons que ce sera là l'occasion d'assurer la coordination qui doit exister entre les organes des Nations Unies afin de répondre aux situations d'après les conflits et l'occasion de chercher de nouveaux contacts en vue de rapprocher les membres du Conseil de sécurité et ceux du Conseil économique et social en faveur de la paix en Afrique. Je voudrais à cet égard souligner à nouveau que la présence parmi nous du Président du Conseil économique et social revêt une importance toute particulière.

Mon pays, pendant sa présence au Conseil, ne souhaite nullement que son nom soit associé au retrait prématuré de missions des Nations Unies de pays en situation de conflit en Afrique pour lesquels des dispositions suffisantes n'auraient pas été prises afin d'assurer la reconstruction économique.

Cinquièmement et enfin, en ce qui concerne les besoins humanitaires de l'Afrique, je tiens à rappeler ici les besoins particuliers des 15 millions de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que des 30 millions de personnes infectées par le virus du VIH/sida qui vivent en Afrique. Je le fais pour attirer l'attention sur l'ampleur de cette urgence humanitaire ainsi que sur la nécessité qui s'impose pour tous les pays de répondre à l'appel de contributions lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Des programmes ont été présentés, qui correspondent à 1,2 milliard de dollars, pour satisfaire aux besoins immédiats de 14,6 millions de personnes cette année. Les besoins de l'année dernière ont été satisfaits à moins de 50 % par les donateurs internationaux. Dans des pays comme l'Angola, le Soudan, la République démocratique du Congo et le Burundi, il y a encore beaucoup de personnes qui ont besoin d'une aide d'urgence, mais les organisations de secours internationales ne peuvent accéder à ces personnes car elles ne disposent pas de suffisamment de garanties pour fournir cette aide.

Dans les conditions de conflit actuelles en Afrique, le fait d'empêcher les guerres, pour reprendre les termes du Secrétaire général Kofi Annan, ne signifie pas défendre des États ou protéger des alliés; il signifie défendre l'humanité même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Colombie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom du Ministre des affaires étrangères de la Chine, M. Tang Jiaxuan, de vous remercier de présider cette séance et de souhaiter la bienvenue à M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi qu'aux représentants éminents d'autres pays et d'autres organisations à la séance d'aujourd'hui. Mes remerciements vont également à la délégation de Maurice pour avoir organisé cette séance publique et pour avoir préparé le document consacré aux « Directives ».

La paix et le développement en Afrique ont toujours grandement préoccupé le Conseil de sécurité. Les Nations Unies ont réalisé des progrès plus ou moins grands dans leurs efforts de maintien de la paix en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et à la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, notamment. La fin officielle, récemment déclarée, de la guerre civile en Sierra Leone, par exemple, est due en partie au rôle de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays.

Parallèlement, toutefois, force nous est de constater que dans certaines régions du continent africain, qui connaissent toujours des conflits armés, la pauvreté, la maladie et d'autres problèmes, la situation reste grave. La séance d'aujourd'hui offre au Conseil de sécurité la possibilité de procéder à un échange de vues direct avec les représentants de l'OUA ainsi qu'avec les pays africains sur les problèmes de l'Afrique. Ceci est essentiel pour renforcer la communication, la coopération et la coordination entre le Conseil de sécurité et l'OUA, en vue de trouver des solutions aux problèmes de l'Afrique.

Ici, je voudrais faire part au Conseil de mon opinion sur les points suivants.

Premièrement, nous vivons dans un monde qui se caractérise par sa diversité et le continent africain est une partie importante de ce monde. À l'issue d'efforts longs et inlassables, la plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance nationale au milieu du XXe siècle. Toutefois, en raison d'années de colonialisme notamment, leurs bases économiques restent extrêmement faibles; le niveau d'éducation de leurs populations est relativement bas; et leur développement socioéconomique a été entravé par de nombreux facteurs.

Après avoir accédé à l'indépendance, de nombreux pays africains ont parcouru une voie difficile et tortueuse. À l'heure actuelle, l'Afrique, comme de nombreuses autres régions, doit faire face aux deux tâches que sont l'instauration de la paix et la réalisation du développement. Toutefois, sur le continent africain, ces tâche revêtent des caractéristiques tout à fait particulières. Il faut tenir compte de plusieurs éléments : de l'histoire de l'Afrique, des relations entre les pays et les groupes ethniques ainsi que des réalités socioéconomiques propres au continent. Nous pensons par conséquent que lorsque l'on débat des problèmes de l'Afrique et que l'on y cherche une solution, il ne faut jamais oublier les réalités de l'Afrique ni méconnaître ses caractéristiques tout à fait particulières.

En 1998, le Secrétaire général a présenté son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Il y a présenté une série d'idées et de recommandations sur la façon d'instaurer une paix durable et de promouvoir le développement économique de l'Afrique en tenant compte des causes profondes des conflits africains. Il a mis en lumière dans son rapport le fait que la communauté internationale doit mobiliser la volonté politique et prendre des mesures concrètes pour intervenir là où elle le peut afin d'avoir un impact et d'investir là où les ressources sont nécessaires. Nous sommes entièrement d'accord avec le Secrétaire général sur ce point.

Le Sommet du Millénaire a clairement identifié comme prioritaire l'instauration de la paix et le développement dans la région africaine. La Déclaration et le Programme d'action adoptés lors de la Conférence mondiale de l'année dernière contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée a souligné que la pauvreté et les disparités économiques sont étroitement liées au racisme et à la discrimination raciale; qu'elles ont aussi dans une grande mesure contribué au sous-développement des pays en développement, particulièrement en Afrique; et qu'elles figurent parmi les principales causes ainsi que les conséquences, des conflits armés.

Après les événements du 11 septembre, la communauté internationale a pris conscience du fait que la pauvreté et les conflits armés sont aussi à l'origine du terrorisme. Nous pensons que ce n'est qu'en augmentant l'aide au développement des pays africains et en les aidant à améliorer leurs économies et à éliminer la pauvreté que l'on pourra jeter une base solide qui permettra de résoudre globalement les conflits africains. Le rapport susmentionné du Secrétaire général ainsi que la Déclaration du Millénaire ont déjà présenté de nombreuses propositions ainsi que des objectifs concrets en la matière. L'essentiel aujourd'hui est de savoir quand et comment leur donner une suite concrète.

Troisièmement, l'OUA et d'autres organisations sous-régionales africaines travaillent d'arrache-pied pour régler les conflits régionaux africains et pour

promouvoir le développement économique du continent. En tant que principal organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité mondiales, le Conseil de sécurité a la responsabilité de régler le problème des conflits africains.

C'est la raison pour laquelle nous appuyons fermement le Conseil de sécurité dans ses efforts visant à renforcer sa coopération et sa coordination avec l'OUA et d'autres organisations sous-régionales et à accorder une plus grande attention à la volonté du peuple africain dans le règlement des conflits régionaux, de manière à formuler des stratégies pertinentes à cette fin. Le Conseil devrait envisager l'institutionnalisation du dialogue avec l'OUA. Nous espérons que le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest, qui sera bientôt inauguré, jouera un rôle positif pour promouvoir la coopération entre l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Quatrièmement, la promotion de la paix et du développement en Afrique et le renforcement de la coopération avec les pays africains constituent un aspect important de la politique étrangère de la Chine. En octobre 2000, la Chine a accueilli avec succès le Forum sur la coopération Chine-Afrique à Beijing. La réunion des représentants de haut niveau et la réunion ministérielle du Forum sur la coopération Chine-Afrique auront lieu en Éthiopie, cette année et l'année prochaine, respectivement. Les préparatifs de ces deux réunions vont bon train. Le Gouvernement chinois a toujours essayé de fournir une assistance nécessaire aux pays africains, dans toute la mesure de ses possibilités. Le Forum sur la coopération Chine-Afrique a déjà identifié des domaines ainsi que certains projets de coopération entre les deux parties.

Le Gouvernement chinois s'est également promis d'alléger et d'annuler les dettes que doivent les pays africains à la Chine. À l'heure actuelle, plus de 20 pays ont signé avec la Chine le protocole sur la réduction et l'annulation de la dette. Le Gouvernement chinois a également décidé récemment de relever le niveau de participation de la Chine aux arrangements relatifs à des forces et moyens de réserve pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Cela signifie que la Chine jouera un rôle beaucoup plus actif dans les opérations de maintien de la paix en Afrique. Le Gouvernement chinois continuera, comme toujours, de renforcer sa coopération avec les pays africains, et mettra tout en oeuvre pour trouver des solutions aux problèmes régionaux en Afrique.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous associons aux paroles de gratitude qui ont été adressées pour la tenue de cette réunion. Nous sommes heureux de vous voir, Monsieur le Président, occuper ce siège, et nous souhaitons également la bienvenue au Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et au Président du Conseil économique et social. Nous voudrions aussi remercier toutes les éminentes personnalités qui sont venues de leurs capitales pour participer au débat d'aujourd'hui.

La réunion d'aujourd'hui confirme, une fois de plus, la profonde préoccupation de la communauté internationale face à la situation sur le continent africain et sa volonté de mettre en place une stratégie efficace de maintien de la paix et de la stabilité de l'Afrique. Il est impossible d'avoir un développement harmonieux et stable dans le monde si les États d'Afrique, qui représentent près d'un tiers des membres de la communauté internationale, restent dans une zone vulnérable d'instabilité politique et socioéconomique accrue.

Nous partageons les conclusions du Secrétaire général sur le lien vital entre paix et développement, mais la Russie est favorable à la mise en place d'une approche globale pour régler et prévenir les conflits, éliminer la pauvreté, garantir le développement et renforcer la démocratie sur le continent africain. Il faut sortir du cercle vicieux de développement insuffisant, de problèmes interethniques et sociaux, d'instabilité militaire et politique, de conflits et d'échec des programmes de développement. Il faut en priorité recourir aux méthodes politiques et diplomatiques et neutraliser les facteurs qui favorisent la naissance et la poursuite des conflits.

Il est absolument essentiel de confier le rôle principal aux pays d'Afrique eux-mêmes. Les efforts de maintien de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de l'Autorité intergouvernementale de développement, ainsi que les missions de médiation d'éminentes personnalités politiques africaines ont permis, dans beaucoup de cas, d'enregistrer des progrès dans le règlement des conflits et on en a beaucoup entendu parler aujourd'hui. La

Russie est favorable à ce que les efforts déployés par les Africains eux-mêmes soient pleinement étayés par l'autorité du Conseil de sécurité et par les possibilités logistiques de l'ONU.

Nous appuyons les initiatives prises par le Secrétaire général pour élargir les liens entre l'ONU et l'OUA ainsi qu'avec les organisations sous-régionales africaines pour des questions comme la prévention et le règlement des conflits. Ces liens permettront de mettre en oeuvre, de façon coordonnée, des initiatives de paix précises dans la région d'Afrique, notamment en ce qui concerne les conflits de la région des Grands Lacs et du bassin du fleuve Mano.

La Russie est favorable aux efforts déployés par l'ONU pour renforcer les possibilités de maintien de la paix de l'Afrique, notamment dans des domaines comme la formation du personnel, l'échange d'information, l'organisation de manoeuvres conjointes, la mise en oeuvre de programmes de déminage, etc. Il y a également dans le système des forces et moyens en attente de l'ONU un potentiel considérable. La contribution de l'ONU peut être capitale pour mobiliser le soutien des donateurs internationaux aux efforts de maintien de la paix en Afrique.

D'une façon générale, le plus logique, c'est une approche selon laquelle les pays africains eux-mêmes détermineraient les missions et objectifs spécifiques du maintien de la paix sur leur continent, tandis que toute force de maintien de la paix serait utilisée conformément à la Charte des Nations Unies. Cela présuppose que toute action préventive ou coercitive, que ce soit des sanctions ou encore une force militaire accrue, soit mandatée par le Conseil de sécurité.

À cet égard, la pratique a prouvé que le Conseil a tout intérêt à ce que l'on prenne en compte les opinions concertées des Africains eux-mêmes dans la recherche des moyens de résoudre les différents problèmes du continent, y compris ceux liés à la nécessité de mettre un terme à la diffusion illégale d'armes légères et de petit calibre ainsi qu'à l'extraction et au commerce illégal des diamants, dont les recettes servent à financer et à armer les groupes antigouvernementaux illégaux.

La reconstruction après un conflit et l'aide au développement doivent être un élément fondamental de la stratégie internationale visant à assurer la paix et la prévention des conflits sur le continent africain. Les secteurs socioéconomique et humanitaire de l'ONU disposent d'un potentiel préventif très important en ce domaine. Pour le mettre en oeuvre, il est nécessaire que les organes et institutions du système de l'ONU agissent de manière concertée, notamment, s'il le faut, en invoquant l'Article 65 de la Charte des Nations Unies sur la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

Nous devons veiller à appliquer effectivement en Afrique les programmes intégrés de l'ONU associant, d'un côté, le déminage, la confiscation des armes légères, la démobilisation, la réinsertion des anciens combattants et, de l'autre, l'appui aux institutions démocratiques, aux réformes sociales et économiques et aux mécanismes nationaux de gestion et d'administration de la justice.

Dans la phase de reconstruction après un conflit, il est important de s'assurer que les crises ne se reproduisent plus, surtout en liant efficacement, l'aide d'urgence aux mesures adoptées par la suite pour favoriser le développement durable à long terme et l'intégration sociale des couches les plus vulnérables de la population. La Fédération de Russie est prête – sur la base d'un partenariat ouvert, égal et mutuellement avantageux – à participer aux efforts internationaux pour renforcer les possibilités de maintien de la paix de l'Afrique.

M. Tafrov (Bulgarie) : Je voudrais tout d'abord remercier la délégation mauricienne d'avoir pris l'initiative d'organiser cette séance publique consacrée à la situation en Afrique. Ma délégation vous est reconnaissante d'avoir voulu la présider en personne.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Amara Essy, et le remercier pour sa contribution substantielle et très utile à ce débat. Je souhaite également la bienvenue aux ministres participant à cette réunion.

La Bulgarie va écouter avec intérêt, tout à l'heure, l'intervention du Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, M. Javier Solana. La Bulgarie, étant membre associé de l'Union européenne, partage pleinement l'approche de l'Union européenne vis-à-vis des problèmes de sécurité en Afrique.

L'Afrique a le triste privilège d'être souvent à l'ordre du jour du Conseil, y compris au cours du mois en cours. Durant les dernières trois décennies plus de

30 conflits en Afrique ont eu lieu, entraînant d'innombrables victimes et provoquant de larges dévastations. À l'heure actuelle, plus d'une quinzaine de conflits se déroulent sur ce continent. Selon les statistiques, un cinquième de la population africaine vit dans des régions en proie de situations de guerre.

Parmi les causes principales il faut souligner les suivantes : le sous-développement presque généralisé; la faiblesse constitutive de beaucoup d'États africains qui n'ont pas pu développer des institutions fiables et une véritable culture démocratique; dans ce contexte les tensions interethniques, interrégionales et même interpersonnelles deviennent facilement des antagonismes qui évoluent souvent en conflits armés. En fait un des problèmes majeurs en Afrique n'est pas les conflits entre états souverains, mais les conflits intérieurs aux États : l'apparition de conflits transversaux aux États est un phénomène généralisé.

Dans son approche vis-à-vis des situations africaines le Conseil de sécurité tient généralement compte de ces complexités. Très souvent dans son effort de traiter les problèmes en profondeur, il va jusqu'aux limites mêmes de son mandat tel qu'il est défini par la Charte. Il est à noter que grâce aux efforts du Secrétariat la coordination entre les efforts du Conseil de sécurité et ceux des autres organes de l'Organisation des Nations Unies est plutôt satisfaisante. C'est particulièrement vrai dans des situations où il s'agit de pérenniser une situation de paix par le renforcement de l'autorité de l'État, de ses institutions démocratiques et de son économie. Là, je voudrais saluer également la présence parmi nous du Président du Comité économique et social, le représentant permanent de la Croatie, M. Ivan Šimonović.

La Bulgarie juge très positive les contributions de beaucoup d'organisations non gouvernementales et se félicite de la bonne coopération entre l'ONU et ces organisations. Elle doit continuer. Cela dit, le niveau de protection des enfants dans les conflits armés reste inacceptablement bas malgré les considérables efforts déployés par le Conseil de sécurité dans ce sens.

En ce qui concerne le rôle de l'Afrique, ma délégation voudrait reprendre à son compte les conclusions du Secrétaire général de l'ONU contenues dans son rapport (document S/1998/318) du 13 avril 1998 sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique qui restent d'actualité. Premièrement, les pays de l'Afrique devraient démontrer leur volonté de s'appuyer sur des solutions politiques au lieu de recourir à des réponses militaires. Deuxièmement, les pays africains devraient assurer le respect des lois et des droits de l'homme, renforcer la démocratisation, promouvoir la transparence dans les affaires publiques. Troisièmement, l'Afrique devrait appliquer les réformes nécessaires afin de promouvoir le redressement économique.

La République de Bulgarie se réjouit de la coopération mise en place entre les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Nous exprimons notre plein soutien aux activités convenues et encourageons les efforts d'oeuvrer en faveur de l'harmonisation des analyses et des approches vis-à-vis des conflits en Afrique qui nous offrent des possibilités d'améliorer l'efficacité des mesures diplomatiques et autres, entreprises par l'ONU et l'OUA. L'établissement d'un vrai partenariat stratégique entre l'OUA et les Nations Unies permet de rationaliser les initiatives qui ont été déjà entreprises sur les thèmes prioritaires, à savoir : la prévention des conflits, le rétablissement de la paix, les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance.

Je voudrais souligner l'importance de la meilleure coordination entre les institutions des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales pour améliorer l'efficacité des activités entreprises. Il est évident que la réussite dépend de l'entente entre tous les protagonistes principaux. Une autre priorité cruciale est la prise en main par les pays africains eux-mêmes de leur destin et de leur développement. Dans cette optique je voudrais mentionner le rôle des organisations sous-régionales qui se voient investies de missions nouvelles de sécurité - en premier lieu, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et aussi la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Malgré le différent degré d'intégration, la pratique prouve qu'elles peuvent être un instrument effectif pour la prévention et la gestion des conflits. La Bulgarie est d'avis que l'approfondissement de l'intégration au niveau continental et régional apporte des résultats positifs à la sécurité du continent. Une illustration éloquente sont les décisions du Sommet de l'OUA de Lusaka, qui ont ouvert un nouveau chapitre dans

l'histoire contemporaine du continent. C'est sans aucun doute une preuve de la volonté des dirigeants africains de résoudre les problèmes, qu'ils ont eux-mêmes identifiés.

En ce qui concerne les efforts de médiation, il ne peut y avoir de recettes préétablies, une fois pour toutes. Très souvent, les efforts des envoyés spéciaux du Secrétaire général font une vraie différence dans la solution des conflits. Leur compétence, leur courage personnel et leur détermination doivent être salués et soutenus pleinement par le Conseil. À cet égard je voudrais noter que les médiations de la part des personnalités africaines jouissant du prestige politique et moral nécessaire représentent un instrument d'une valeur inestimable.

Pour ce qui est des sanctions, elles doivent être mieux ciblées et adaptées à chaque situation concrète. Nous nous félicitons du travail important effectué par le Conseil de sécurité dans ce sens et nous sommes résolus de participer aux efforts visant à renforcer l'efficacité des sanctions. En tant que Président du Comité des sanctions sur la Somalie, la Bulgarie est prête à s'engager fortement à la résolution des problèmes dans ce pays.

La Bulgarie est sérieusement préoccupée de la production non-contrôlée, de la prolifération et du trafic illégal des armes de petit calibre et d'armes légères, qui continuent de créer des défis sérieux à la stabilité et au développement de l'Afrique. Le renforcement de la coopération et l'amélioration de l'échange d'informations entre les pays africains dans le domaine du contrôle douanier et frontalier, la législation, la mise en oeuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU, sont autant d'éléments qui permettraient de créer un contexte moins favorable à l'apparition et la continuation des conflits armés.

Le Conseil de sécurité déploie des efforts considérables pour améliorer le sort des personnes déplacées internes et des réfugiés. Pour autant en Afrique leur nombre élevé rend sa tâche très difficile. Nous saluons l'action du Haut Commissariat pour les réfugiés et les organisations non gouvernementales qui souvent font du travail de pionnier faisant face à de grandes difficultés.

La République de Bulgarie a une longue tradition de présence et de coopération avec l'Afrique et ceci dès le lendemain de la décolonisation du continent. En tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité mon pays oeuvrera de toutes ses forces pour aider nos amis africains à améliorer la sécurité sur leur continent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Bulgarie de ses aimables paroles à mon égard.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Je voudrais commencer par vous prier d'accepter les regrets de S. E. M. François-Xavier Ngoubeyou, Ministre d'État chargé des relations extérieures du Cameroun, qui n'a pas pu assister personnellement à cette importante rencontre. Il m'a chargé de vous adresser toutes ses félicitations pour l'initiative fort opportune que vous avez prise d'organiser cette séance du Conseil de sécurité, consacrée à la situation en Afrique. Il m'a également chargé de vous exprimer toute son appréciation pour la manière dont votre pays a présidé le Conseil au mois de janvier 2002.

Je voudrais aussi saluer Mme Fréchette, Vice Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et M. Amary Essy, Secrétaire Général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Leur présence et leurs déclarations liminaires portent témoignage de la profonde préoccupation qu'inspire à la communauté internationale, la situation en Afrique. Elles portent également témoignage de l'engagement des Nations Unies et de l'OUA dans la recherche concertée de solutions appropriées aux multiples problèmes auxquels est confronté le continent africain. Nous sommes heureux de voir participer à nos débats le Président du Conseil économique et social; cet organe principal des Nations Unies a consacré sa session ministérielle de 2001 à l'Afrique. Et l'importante déclaration adoptée alors vient de nous être rappelée avec concision par l'Ambassadeur Yvan Šimonović.

Au moment où nous commençons notre dialogue interactif, je ne peux m'empêcher de rappeler ce que déclarait ici-même le 15 décembre 1999 le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan :

> « Si des réunions pouvaient à elles-seules régler les problèmes de l'Afrique, nous n'en aurions aucun, mais hélas, elles ne le font pas. C'est pourquoi j'apprécie d'autant plus les efforts que vous, Monsieur le Président, déployez pour donner à cette séance une dimension concrète et opérationnelle, en vue de faire une différence, non seulement en paroles, mais aussi en actes. » (*S/PV.4081, p. 2 et 3*)

Ces paroles n'ont rien perdu de leur acuité, bien au contraire. Si je les ai rappelées, c'est parce qu'elles me semblent tracer la voie au dialogue interactif d'aujourd'hui, la voie de l'action – si nous voulons crédibiliser le Conseil de sécurité aux yeux des masses africaines. Ce dialogue doit en effet, nous l'espérons, constituer le début d'un engagement plus résolu et plus appuyé du Conseil de sécurité, en Afrique comme dans les autres régions du monde. Pour qu'il en soit ainsi, il est bon que nous puissions faire le point des actions du Conseil en direction de l'Afrique et rechercher ensemble les actions concrètes à mettre en oeuvre ensemble pour répondre aux attentes de nos peuples et aux espoirs immenses qu'ils placent dans notre Conseil et dans l'ONU.

L'intérêt du Conseil de sécurité, en particulier pour les questions africaines, n'est plus à démontrer. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les débats qui leur sont consacrés occupent très largement son ordre du jour. Malheureusement, les résultats semblent inversement proportionnels à la propension à nous réunir et à discourir sur l'Afrique. C'est cette situation qui, du reste, a amené le Conseil à demander au Secrétaire général de lui faire une étude sur les voies et moyens, non seulement pour le Conseil, mais aussi pour l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies, de faire de l'Afrique ce qu'elle ne doit jamais cesser d'être : un partenaire de choix pour la communauté des nations, une terre de paix.

C'est l'objet du rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/1998/318, intitulé : « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ». Unanimement salué par la communauté internationale, ce rapport dresse sans complaisance le tableau de la situation du continent, décrypte les sources et l'origine des conflits et surtout, dénonce des actions à mettre en oeuvre par l'Afrique elle-même et par la communauté internationale.

Les solutions énoncées étaient en rupture avec l'analyse réductrice des conflits du continent sous le prisme déformant du tribalisme et de l'ethnicisme. Ces analyses et recommandations ont été reprises et prolongées au sein du groupe de travail ad hoc du Conseil de sécurité chargé d'examiner la partie du rapport ayant trait à la paix et à la sécurité, et ensuite par le groupe de travail à composition non limitée chargé par l'Assemblée générale de suivre la mise en oeuvre des recommandations du rapport ayant trait au développement.

Les efforts de la communauté internationale, en application de ces recommandations, n'ont pas toujours été à la mesure de ce qu'exigeait la situation en Afrique. La lenteur et la timidité de la réaction face au risque de survenance des conflits et aux crises humanitaires en Afrique ont souvent été, pour les Africains, une source de grande frustration, et cela d'autant plus qu'ils ont entrepris de façon résolue et irréversible leur marche ascendante vers la démocratie et la bonne gouvernance, et qu'ils ont engagé des réformes économiques profondes.

C'est pour remédier à cet état de choses que les chefs d'État et de gouvernement, réunis au Sommet du Millénaire, se sont engagés à aider l'Afrique à asseoir la démocratie et la bonne gouvernance, à lutter contre la pauvreté, à soutenir les mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention des conflits et de promotion de la stabilité politique. Ils se sont également engagés à financer les opérations de maintien de la paix menées sur le continent. Je n'ai retenu là que les engagements qui concernent plus directement le Conseil de sécurité. La section VII de la Déclaration du Millénaire, concernant l'Afrique, mériterait d'être lue en entier, et le distingué Ambassadeur de Colombie nous l'a rappelé tout à l'heure.

La volonté de nos chefs d'État est donc claire. Clairs aussi leurs engagements. Le Conseil de sécurité se trouve plus que jamais interpellé. Face à nos interminables discours, les populations africaines risquent de se laisser gagner par le scepticisme et le doute. Alors que faire, oui que faire?

Ma délégation partira du document de travail établi par le Président pour la présente réunion, afin de dégager quelques propositions d'actions, en guise de contribution à la réponse à cette question. Elle le fera à la lumière de la Déclaration du Millénaire, notamment de sa section VII.

D'abord, en ce qui concerne le maintien de la paix, les chefs d'État et de gouvernement des pays Membres de l'ONU se sont engagés, nous l'avons dit tout à l'heure à financer les opérations de maintien de la paix menées en Afrique. Dans ces conditions, les populations africaines, fortes de ces assurances engageantes, ne sont-elles pas en droit d'attendre du Conseil qu'il agisse avec davantage de promptitude et

de détermination en Afrique. C'est pourquoi nous plaidons pour l'adaptation des mandats et le financement des opérations de maintien de la paix déployées en Afrique à la complexité des conflits qui s'y déroulent.

La signature dans d'autres régions du monde d'accords de paix mettant fin à des conflits est toujours accompagnée d'un montage financier pour aider à la solution et au règlement des problèmes en suspens et au problème de reconstruction. Pourquoi n'en serait-il pas de même s'agissant de l'Afrique? Nous sommes heureux de voir le Conseil économique et social participer aux présents débats, lui qui est concerné par la prévention des conflits et la reconstruction après les conflits.

Le Cameroun l'a souligné en son temps, l'Afrique, partenaire de l'ONU, est un continent organisé qui s'est doté de structures à même de répondre aux exigences des Articles 52 et 53 de la Charte, pour ce qui du règlement des confits à l'échelon local. C'est notamment le cas du Conseil pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (COPAX). C'est le cas, au niveau continental, du Mécanisme central de prévention de gestion et de règlement des conflits. Il est donc important que les capacités opérationnelles de ces organisations soient renforcées. Et là aussi, l'Afrique, plus que toute autre région, est en droit d'attendre une assistance.

Les efforts de médiation doivent être encouragés. Il y a toutefois lieu de rappeler, à la suite du Secrétaire général, la nécessité d'éviter la multiplication d'initiatives de médiation concurrentes, qui peuvent finalement se neutraliser et se montrer contre-productives.

La volonté des Nations Unies à contribuer à l'effort de l'Afrique est évidente. En témoigne le volume d'actions et d'opérations du système dés Nations Unies en direction de l'Afrique. Toutefois, l'action de l'Organisation se dilue et se perd en l'absence d'une politique clairement définie. Dès lors, la nécessité se fait sentir de rationaliser les initiatives pour l'Afrique et de définir une vision et un plan d'action.

Ainsi qu'il l'a fait devant le Conseil le 15 décembre 1999, le Cameroun renouvelle aujourd'hui sa proposition d'avoir au niveau du Secrétariat général, une unité de coordination des actions des départements et bureaux du Secrétariat. Cela garantirait une plus grande lisibilité et cohérence des initiatives de la communauté internationale, favoriserait une approche intégrée du Secrétariat sur les questions africaines et permettrait une meilleure appréciation de la mise en oeuvre des recommandations. Ce type de structure existe, pour les questions africaines, à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.

Nous accueillons à cet égard la création du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest qui jouera, nous l'espérons, un rôle important pour une approche coordonnée et globale de prévention des conflits dans cette région de l'Afrique. Nous sommes sûrs que le Secrétariat ne manquera pas de créer, dans d'autres sous-régions, de telles structures.

Pendant longtemps, le Conseil a débattu de l'évolution du régime des sanctions imposées à ceux qui menacent 1a paix ou se dérobent à des accords de paix lors du règlement d'un conflit. La situation de précarité dans laquelle vivent les populations africaines nous pousse à encourager et à soutenir toute politique de sanction qui cible les responsables désignés et épargne les populations civiles.

Enfin, il est nécessaire de concrétiser les recommandations du Conseil de sécurité sur l'Afrique afin que le continent renoue avec l'espoir et le développement. Cela suppose un plan d'action de la communauté internationale qui s'adresse à des domaines spécifiques. À ce propos, ma délégation suggère qu'il s'inspire des domaines prioritaires dégagés par les Ministres des affaires étrangères réunis en septembre 1998 par le Secrétaire général au sein du Comité d'aide au développement.

Il s'agit d'augmenter 1e volume de l'aide publique au développement et d'en améliorer la qualité. Il s'agit de convertir en dons le reliquat de la dette officielle bilatérale des pays d'Afrique les plus pauvres; d'élargir l'accès à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE); et enfin, de faciliter les exportations africaines pour que le continent ne reste pas en marge du processus de mondialisation.

Voilà les quelques propositions que le Cameroun met sur la table du Conseil au moment où celui-ci se réunit pour établir un plan d'action de coopération pour l'Afrique, au regard de la situation qui y prévaut, et surtout, des engagements pris au Sommet du Millénaire par la famille des Nations Unies pour répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter Maurice d'avoir organisé ce débat. Le très haut niveau de participation et le vif intérêt manifesté prouvent que ce débat arrive à point nommé et nous souscrivons à l'heure de la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, qui a déclaré plus tôt aujourd'hui qu'il était important que cette réunion soit présidée par un pays africain qui a connu tant de succès.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à mon vieil ami, le Ministre Amara Essy à qui je souhaite un plein succès au moment où il entreprend une transformation historique. Comme il l'a dit, ce ne sera pas une seconde Organisation de l'union africaine (OUA) mais l'Union africaine – un organe différent.

Le Conseil a beaucoup avancé dans le débat et j'ai constaté que mes collègues ont essayé de répondre aux nombreuses questions que vous avez posées. Mais nous voudrions simplement reprendre un mot clef : le mot « résultats ». En effet, dans la toute première phrase de votre document, vous avez dit : « Étant donné que les deux organisations visent à trouver des solutions aux différends et aux conflits, il est extrêmement important que leurs actions se complètent mutuellement en vue d'obtenir des résultats efficaces ». (*S/2002/46, annexe, premier paragraphe*)

Et, si j'ai bien entendu l'Ambassadeur du Cameroun par l'intermédiaire de l'interprétation, il me semble qu'à un certain moment, il a dit qu'il semblait y avoir une relation inversement proportionnelle entre les réunions et les résultats. C'est à l'évidence un point sur lequel nous devons nous concentrer.

Nous avons fait quelques recherches pour ce débat et j'ai constaté que la dernière fois que le Conseil a discuté de la situation en Afrique – il me semble que l'Ambassadeur du Cameroun en a également parlé – c'était en décembre 1999 sous la présidence de M. Peter Hain, Président du Conseil à l'époque, qui était Ministre d'État des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. Aussitôt après cette réunion, il a tenté de faire la synthèse de ce qui en étaient, à son avis, les conclusions.

Voilà ce qu'il a dit. Premièrement, il a conclu qu'il y avait un consensus très large sur la nécessité de tenir des consultations régulières et plus structurées entre le Conseil et l'OUA et les organes régionaux. Il me semble que la présence de M. Essy dans cette salle en témoigne. Deuxièmement, il a senti qu'un engagement politique accru était nécessaire de la part du Conseil s'agissant des conflits en Afrique, pour prendre plus rapidement aux besoins de maintien de la paix, et cela de manière plus rapide et efficace. Troisièmement, l'importance des actions préventives avait été soulignée pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment une alerte précoce plus efficace et un meilleur échange d'informations.

Ces conclusions étaient alors pertinentes. Elles le sont toujours. Ce qu'il avait dit à la fin de son intervention est d'un intérêt particulier. Je le cite de nouveau : « Je demanderai à notre représentant permanent de commencer à travailler avec d'autres présents autour de cette table pour assurer une action du Conseil aussi vite que possible après cette séance… J'espère que nous aurons les premiers résultats dans les prochaines semaines». (*S/PV. 4081 (Reprise 1) p. 32*)

Je crois que la question qui vient tout de suite à l'esprit est la suivante : quels ont été les résultats enregistrés entre décembre 1999 et janvier 2002? En fait nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver une réponse à une question aussi simple que cela car l'une des faiblesses structurelles du Conseil – excusez-moi de le dire, Monsieur le Président – c'est qu'il n'y a pas de mémoire institutionnelle. Il n'existe aucun lien entre deux débats portant sur le même thème. Je suis heureux de voir, par exemple, – et il s'agit là d'une percée technologique – que ce débat est diffusé en direct sur le site Web. Mais il serait utile de pouvoir consulter le site Web pour avoir une information concrète sur ce dont nous avons convenu en 1999, sur ce que nous avons fait et quelle autre direction nous devons prendre.

L'absence d'une telle connaissance implique bien sûr, que d'une certaine manière, nous devons procéder à tâtons pour savoir ce qui s'est passé. Et comme toujours, quand vous tentez de savoir où des progrès ont été réalisés, vous apprenez de mauvaises et de bonnes nouvelles. Si vous cherchez de mauvaises nouvelles, n'allez pas chercher plus loin que ce qui est écrit dans le rapport du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique lui-même : « La pauvreté et le retard de l'Afrique offrent un contraste flagrant à la prospérité du monde développé ». Je crois que le Ministre des affaires étrangères de la Guinée a fait une observation similaire aujourd'hui au cours de sa déclaration. Le rapport ajoute qu'en Afrique, la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de

140 ‰, et l'espérance de vie à la naissance n'est que de 54 ans. Seule 58 % de la population a accès à de l'eau potable. Le taux d'alphabétisation des enfants âgés de plus 15 ans est de 41 %. Et surtout, le rapport indique qu'il faut un taux de croissance de 7 % pour éliminer la pauvreté, alors que ce taux est actuellement de 3 % environ.

Évidemment, si l'on veut des mauvaises nouvelles, on peut les trouver. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles. Comme nous le savons tous, dans les zones de conflits, il y a eu des améliorations considérables. Plusieurs intervenants, je crois, ont fait observer que la situation en Afrique de l'Ouest aujourd'hui est certainement bien meilleure qu'elle ne l'était en 1999. À cette époque-là, on s'en souvient, le Revolutionary United Front tenait en otage du personnel de maintien de la paix des Nations Unies. Même la situation dans la région des Grands Lacs s'est améliorée au cours des deux dernières années. En fait, l'ONU en général fait un meilleur travail en matière de maintien de la paix en Afrique.

Mais même là, je voudrais équilibrer ce que je viens de dire en citant un autre fils éminent du continent qui sert actuellement l'Organisation. M. Olara Otunnu a dit dans « The Peace and Security Agenda of the United Nations » :

> « que l'ONU investisse ses ressources politiques et matérielles là où elles sont le plus nécessaires et où elles sont le plus à même d'avoir les effets les plus positifs, bien sûr, compréhensible.
>
> Un engagement sélectif est peut-être une réponse nécessaire aux réalités actuelles, mais cela pose aussi un problème moral grave en tant que politique à long terme. Au titre d'engagements sélectifs, les conflits se répartiront inévitablement en deux catégories : d'un côté, les conflits « adoptés » par l'ONU ou d'autres organisations internationales, et de l'autre, les conflits qu'on laisse tomber dans les oubliettes du système international. »

Nous ne pouvons évidemment pas laisser cet état de fait se perpétrer et nous devons trouver une solution à ce problème. Mais j'espère qu'à la suite de ce débat, nous tenterons à un certain moment de procéder à une analyse d'ensemble concrète pour voir si nous avançons ou si nous reculons dans nos efforts en faveur de la paix et du développement en Afrique.

Incidemment, je mentionnerai entre parenthèses que ce que nous avons essayé de faire lors de notre séance de clôture en décembre de l'année dernière, a été de voir quels avaient été les succès du Conseil de sécurité et ce qui avait été le moins réussi afin de voir où nous devons porter notre attention.

C'est pour cette raison que nous saluons votre proposition, Monsieur le Président, de mettre sur pied un groupe de travail, et nous espérons qu'elle sera approuvée. Nous souscrivons à ce qu'a dit la Sous-Secrétaire d'État parlementaire aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth, la baronne Amos, qui a déclaré ce matin qu'elle était en faveur d'un groupe de travail doté « d'un mandat clair lui permettant d'obtenir des résultats concrets et réalisables dans un calendrier précis ».

Nous appuyons cet accent mis sur les résultats, car nous-mêmes avons participé à un très grand nombre de réunions consacrées à l'Afrique. En fait, dans les années 1980, lorsque j'ai eu le plaisir de travailler avec le Ministre Amara Essy, je présidais des réunions du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANURADA). Il y a deux ans, j'ai présidé également les réunions consacrées aux causes des conflits en Afrique. Il est donc clair que nous avons organisé un grand nombre de réunions sur les questions africaines. C'est pourquoi il est important de se rappeler quelques paroles très sages prononcées par le Secrétaire général, M. Kofi Annan. En décembre 1999, lorsqu'il a ouvert le débat sur la situation en Afrique, il a fait cette remarque tout à fait pertinente, à savoir que si des réunions seules pouvaient résoudre les problèmes, il croyait que tous les problèmes de l'Afrique seraient déjà résolus. Manifestement, nous ne devons pas nous limiter à des réunions mais passer aux actes.

Je dois dire ici, Monsieur le Président, que je suis ravi que ayez apporté une innovation importante en encourageant la participation du Président du Conseil économique et social. Il est clair que les questions de conflit et les questions de développement sont liées, et si nous voulons résoudre les problèmes, nous devons nous rapprocher d'autres institutions des Nations Unies et travailler avec elles. J'ai remarqué que l'Ambassadeur du Cameroun a également indiqué l'importance d'une telle coordination. C'est pourquoi je vais terminer par une dernière citation, reprise d'un rapport de la Banque mondiale publié il y a deux ans,

intitulé « L'Afrique pourra-t-elle prendre sa juste place au XXIe siècle? ». Voici le message central du rapport :

> « Oui, l'Afrique pourra prendre sa juste place au XXIe siècle, mais c'est un oui nuancé, qui dépendra de la capacité de l'Afrique, avec l'aide de ses partenaires du développement, de surmonter les pièges du développement qui l'ont maintenue dans un cercle vicieux de sous-développement, de conflits et de souffrances humaines indicibles pour la plus grande partie du XXe siècle. »

Nous espérons qu'à la suite de la présente réunion, nous oeuvrerons tous de concert.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Permettez-moi d'emblée de vous faire part, Monsieur le Président, du grand plaisir qui est le nôtre de vous voir présider les délibérations de cette importante session sur l'Afrique. Permettez-nous de féliciter votre pays ami, Maurice, pour la façon avisée dont il préside les délibérations du Conseil ce mois-ci. Je dois également rendre hommage à votre Représentant permanent et aux membres de votre délégation pour leurs efforts intensifs et pour leur excellente prestation, et en particulier pour l'initiative de cette séance.

Ma délégation voudrait également se féliciter de la participation de Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale, à cet important débat. Remercions-la également des remarques liminaires très utiles qu'elle a faites.

Ma délégation se félicite également de la participation de M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à la présente séance, ainsi que d'un certain nombre de représentants africains de haut niveau. Nous pensons que cela signale véritablement la très grande importance que revêt la promotion de la coopération entre l'ONU et l'OUA dans le cadre des efforts que fait la communauté internationale pour résoudre les nombreux problèmes qui affligent les pays du continent africain, ainsi que le fait d'examiner comme il se doit les aspects précis de ces problèmes et de leurs différentes dimensions.

La séance d'aujourd'hui et la participation ministérielle de haut niveau montrent que le Conseil de sécurité est déterminé à trouver des solutions durables aux problèmes graves et nombreux du continent africain. Nous croyons que ces problèmes exigent une approche plurisectorielle. Les stratégies de règlement des différends qui affligent de nombreux pays africains doivent tenir compte des véritables causes de ces conflits, ainsi que de leurs dimensions économiques et sociales. Tout cela s'ajoute aux efforts visant à établir la sécurité et à consolider la paix en Afrique, y compris pour régler les problèmes de la pauvreté extrême et des épidémies mortelles, comme le sida et le paludisme. Il est également nécessaire de trouver des solutions équitables au grave problème du fardeau de la dette extérieure dans un grand nombre de ces pays.

Nous ne pouvons nier qu'au cours des dernières années, la communauté internationale a remporté des succès concrets dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix, mais nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur les graves problèmes auxquels les pays africains – qui sont parmi les moins développés du monde – continuent de faire face : développement durable, consolidation de la paix après les conflits, prévention de nouveaux conflits, répercussions négatives des sanctions, réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Ce mois-ci, plusieurs points concernant l'Afrique étaient inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous sommes heureux de noter que le processus de paix en Sierra Leone a permis d'obtenir des résultats concrets, avec l'achèvement du processus de désarmement et l'organisation d'élections législatives et présidentielles qui auront lieu en mai prochain. Nous souhaitons également exprimer notre satisfaction face aux progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix global entre l'Érythrée et l'Éthiopie conclu à Alger en décembre 2000. Nous attendons avec intérêt le résultat des débats de la Commission du tracé des frontières, qui doit rendre sa décision sur la délimitation et la démarcation des frontières entre les deux pays à la fin de février prochain, ce qui mettra fin à leur différend frontalier. En même temps, toutefois, nous estimons qu'il faut faire d'autres efforts dans d'autres régions. Il y a d'autres différends à dissiper, qui menacent de s'étendre aux pays voisins. À cet égard, nous pensons que la méthodologie suivante devrait être adoptée.

Premièrement, le règlement des différends sur le continent africain exige une méthodologie globale fondée sur la diplomatie préventive, qui vise à l'établissement et au maintien de la paix. Dans ce contexte, nous souscrivons à la déclaration faite par le Secrétaire général dans son rapport périodique intitulé

« Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » présenté à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, selon laquelle l'ONU devrait passer d'une culture de réaction aux conflits à une culture de prévention des conflits. Nous estimons qu'il vaut mieux prévenir que guérir, et que des stratégies à long terme sont nécessaires pour prévenir les conflits et consolider la paix. À notre avis, de telles stratégies devraient tenir compte des causes profondes des conflits et du lien qui existe entre le développement durable et la paix. Même lorsque des accords de paix sont conclus, il faut quand même mobiliser et coordonner les efforts des institutions internationales et des donateurs pour ce qui est de la consolidation de la paix. Si l'on néglige de fournir les ressources financières nécessaires et de favoriser un redressement de l'économie, cela entraînera de graves dangers, comme un risque de reprise du conflit. Les problèmes auxquels plusieurs pays africains sont confrontés dans les premiers stades de la consolidation de la paix – la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, et l'absence de ressources financières suffisantes – en sont peut-être les meilleures preuves. Ce matin, nous avons entendu le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo exprimer la grave préoccupation de son pays. Nous avons également entendu de nombreuses observations sur l'importance des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans d'autres pays.

Deuxièmement, il est urgent d'assurer la plus grande coordination et la plus grande coopération possibles entre l'ONU et l'OUA pour la gestion des conflits en Afrique, ainsi que des consultations régulières entre les deux organisations. Nous pensons qu'il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités africaines en matière de maintien de la paix, et ce en vue d'établir un partenariat efficace avec l'ONU. Nous sommes heureux que la coopération avec l'OUA et les organisations sous-régionales oeuvrant pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits ait eu des résultats positifs en Afrique de l'Ouest, dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique. Les progrès enregistrés au sein de l'ONU dans la mise en oeuvre des nombreuses recommandations, dont le Secrétaire général a parlé dans le rapport susmentionné, amélioreront certainement les perspectives de règlement d'un grand nombre de conflits en Afrique.

Troisièmement, il faut adopter des stratégies régionales et sous-régionales pour faire face aux nombreux conflits qui ont une dimension régionale. Les défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'Union du fleuve Mano le prouvent très bien. Les questions des réfugiés, du commerce illégal des armes légères et des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont toutes liées entre elles dans la région. Si l'on néglige de s'attaquer à fond à ces questions, on risque de voir le conflit s'élargir aux États de la région. Nous espérons que des progrès seront accomplis dans la promotion des initiatives sous-régionales en faveur de la paix et du développement, dans l'établissement de liens institutionnels et de la confiance, et dans l'adoption de politiques complémentaires dans les domaines politique, humanitaire, du développement et de la sécurité.

Quatrièmement, il est urgent d'examiner adéquatement les incidences négatives des sanctions économiques à long terme imposées aux pays africains, qui sont parmi les pays les plus pauvres et les moins développés du monde. Nous ne pensons pas que l'imposition de telles sanctions peut contribuer de façon positive, à moyen et à long terme, à l'élimination des causes des conflits ou à la stabilité dans ces pays. Nous pensons au contraire qu'elle ne fera qu'exacerber la pauvreté et les tensions.

Cinquièmement, nous croyons que l'engagement des dirigeants africains à l'égard du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) mérite l'appui entier de la communauté des donateurs. Il offre une occasion appropriée d'analyser et d'évaluer les perspectives de développement et de fixer des objectifs convenus. Nous croyons que le succès de cette initiative exige l'appui et l'engagement sérieux de la communauté internationale pour fournir des ressources et l'expertise nécessaire. Le Conseil économique et social a souligné ce point lors de sa dernière session de fond à Genève, dans la Déclaration ministérielle publiée lors du débat de haut niveau tenu du 16 au 18 juillet 2001, qui était présidé par le Représentant permanent du Cameroun. Nous avons été très heureux à cet égard de voir participer à la séance d'aujourd'hui l'Ambassadeur Ivan Šimonović, Président du Conseil économique et social, qui a apporté une contribution importante à la rédaction de la Déclaration et qui est maintenant responsable de son suivi.

La détermination de la communauté internationale, s'ajoutant à celle des dirigeants africains, d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, sont deux conditions préalables essentielles pour relever les défis de la paix et du développement en Afrique, qui sont complémentaires et liés. À cet égard, nous croyons que la création de l'Union africaine est une possibilité pleine de promesses pour reconstruire le continent africain sur une base solide et méthodique, en lui permettant de rejoindre le courant dominant de la mondialisation. Nous partageons l'opinion selon laquelle la paix est une condition préalable essentielle du progrès économique et social, lequel est à son tour nécessaire à une vie de paix et de stabilité en Afrique, pourvu que les causes profondes des conflits africains soient traitées et que des perspectives de développement soient trouvées qui puissent mener aux solutions qu'appellent les problèmes de la pauvreté et de la maladie, ainsi qu'à la croissance économique.

Pour terminer, nous espérons que cet important échange de vues d'aujourd'hui donnera un nouvel élan aux efforts menés pour reconstruire un continent rempli de tant de promesses, de richesses, de ressources et de possibilités, sur la base de la paix, de la coopération, du développement durable et de la non-marginalisation, afin qu'il puisse rejoindre le courant dominant de la mondialisation et en bénéficier. Nous espérons que le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies ne manqueront pas d'aider l'Afrique à contenir et gérer ses crises afin de promouvoir la paix et la sécurité sur ce grand continent, notamment puisqu'il y a de nombreux mécanismes, résolutions, déclarations et programmes dont nous croyons qu'ils sont adéquats pour traiter des crises africaines. Toutefois, cela exigera une véritable volonté politique. Un certain nombre de propositions intéressantes ont été faites ce matin et cet après-midi dont nous pensons qu'elles devraient être réunies sur une liste unique pour examen et suivi par le Conseil de sécurité, lequel pourrait consacrer une séance extraordinaire à en faire une réalité opérationnelle.

M. Levitte (France) : La France vous remercie de présider personnellement cette séance, Monsieur le Ministre, et remercie Maurice d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat public sur l'Afrique, un continent qui est au coeur des préoccupations et de l'engagement du Conseil de sécurité. Je salue la présence parmi nous de notre ami M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), porteur des espoirs de l'Union africaine. J'exprime notre gratitude aux ministres qui nous ont fait l'honneur de leur présence à cette table, ainsi qu'à l'Ambassadeur Ivan Šimonović, Président du Conseil économique et social.

Plus tard dans notre débat, M. Javier Solana, que je salue, fera une intervention au nom de l'Union européenne à laquelle la France s'associe pleinement.

L'Afrique a enregistré ces dernières années d'incontestables progrès, qu'il s'agisse de l'enracinement de la démocratie ou du développement économique. Mais de nombreux conflits, à la fois internes et interétatiques, freinent et occultent ces avancées. C'est pourquoi, à la demande des dirigeants africains, le Conseil de sécurité a progressivement accepté de s'y engager dans un partenariat pour la paix et la sécurité. Un partenariat qui mobilise l'ensemble des instruments d'intervention dont dispose notre Conseil.

Il y a d'abord la prévention des conflits. Pour des raisons de discrétion, c'est le plus souvent le Secrétaire général de l'ONU qui engage son autorité pour appeler les parties concernées à la recherche d'une solution pacifique. Mais lorsqu'il l'estime opportun, notre Conseil n'hésite pas à agir. C'est ce qu'il a fait par exemple, en mai 2000, en se rendant à Addis-Abeba et à Asmara pour tenter de prévenir la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée et plaider pour la mise en oeuvre de l'Accord de paix de l'OUA approuvé à Alger. C'est aussi dans cet esprit que le Conseil a rendu publique hier une déclaration importante sur Madagascar, comme l'avait fait auparavant l'OUA.

Le Conseil apporte naturellement tout son appui aux initiatives de l'OUA ou des organisations sous-régionales qui visent à prévenir les conflits. Je pense en particulier aux observatoires d'alerte avancée de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Je pense au moratoire sur les armes légères en Afrique de l'Ouest ou encore, pour parler de l'actualité immédiate, au projet de rencontre des trois chefs d'État de l'Union du fleuve Mano.

Mais le plus souvent, c'est au stade du règlement des conflits que notre Conseil est invité à agir, en appui aux efforts engagés par les Africains eux-mêmes, sous l'égide de l'OUA ou des organisations sous-régionales. Il faut aujourd'hui saluer la réussite de l'opération de paix conduite par les Nations Unies, avec le concours

de la CEDEAO, en Sierra Leone. Avec plus de 17 000 hommes, la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) est actuellement la plus importante des opérations sous Casque bleu. Elle a permis le désarmement et la démobilisation de 43 000 combattants. Sur cet acquis, nous pouvons organiser des élections qui mettront un terme définitif à 10 ans de conflit. On a trop parlé des échecs de l'ONU pour ne pas souligner aujourd'hui cette évolution prometteuse. Nous sommes tous déterminés à conduire cette opération jusqu'à un succès complet.

Dans la corne de l'Afrique, 4 000 Casques bleus veillent à l'accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Prochainement, notre Conseil enverra sur place une mission importante pour contribuer au règlement des problèmes pendants. Cette mission préparera la voie, nous l'espérons, à une application irréprochable par les deux parties des décisions à venir de la Commission du tracé de la frontière.

II nous faut à nouveau tourner nos regards vers la Somalie. Trop longtemps, ce pays a été abandonné de tous. Les espoirs nés du processus d'Arta ne se sont hélas pas concrétisés. Notre Conseil doit apporter tout son concours à l'initiative prise par les Chefs d'État de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), récemment réunis à Khartoum. Il faut organiser, dès que les circonstances le permettront, le retour des Nations Unies à Mogadiscio.

Au Burundi, notre Conseil a accompagné les initiatives des Présidents Nyerere et Mandela. La France salue le concours des troupes sud-africaines à la mise en oeuvre de l'Accord d'Arusha. Elle appuie l'initiative régionale et appelle les mouvements rebelles à rejoindre sans délai le processus de paix. Dès la semaine prochaine, notre Conseil aura l'occasion de faire un point détaillé et particulièrement opportun de ce dossier avec le Président Buyoya.

Mais c'est peut-être en République démocratique du Congo que notre Conseil s'est le plus investi. À juste titre : en trois ans, ce conflit dans lequel interviennent sept États voisins, a fait sans doute 2,5 millions de victimes congolaises. Au fil des rencontres, un partenariat confiant s'est établi entre le Conseil et tous les signataires de l'Accord de Lusaka. Nous sommes déterminés à poursuivre notre action jusqu'à la paix. Nous serons d'une inusable détermination. Comme je le disais ce matin devant le Ministre, le moment est sans doute venu pour nous de réfléchir, avec nos partenaires africains, aux objectifs d'une nouvelle mission du Conseil dans la région des Grands Lacs, qui pourrait se rendre sur place dès le printemps.

Au total, les opérations de paix conduites en Afrique mobilisent plus de la moitié de tous les Casques bleus déployés à travers le monde, pour un coût de plus de 1,5 milliard de dollars. C'est dire à quel point l'Afrique est, pour notre Conseil, une priorité absolue.

En complément des efforts diplomatiques et du déploiement des soldats de la paix, le Conseil a su utiliser au mieux l'instrument des sanctions. Décidées contre l'UNITA ou le RUF, elles se sont révélées efficaces parce qu'elles sont ciblées et assorties d'objectifs politiques clairs. Pour la plupart désormais limitées dans le temps, leur mise en oeuvre fait l'objet d'une évaluation et d'un contrôle régulier par des panels d'experts indépendants. Et c'est ainsi que notre Conseil a fait apparaître au grand jour le rôle clef des trafics d'armes et de matières premières de grande valeur dans la perpétuation des conflits en Afrique, de la Sierra Leone à la République démocratique du Congo, en passant par le Libéria et l'Angola. Nous devons accentuer encore nos pressions pour tarir ces trafics, liés entre eux. Dans cette perspective, la France propose la création d'un mécanisme permanent de suivi de la mise en oeuvre des embargos décidés par le Conseil de sécurité. Une unité d'experts indépendants pourrait être créée, sous la supervision du Conseil de sécurité et des Comités des sanctions. La France soumettra à ses partenaires, dès les prochains jours, un texte sur ce sujet.

Ce partenariat prometteur entre l'OUA et le Conseil de sécurité s'est progressivement élargi à d'autres institutions. Face à des conflits complexes, notre Conseil a élaboré des stratégies de sortie de crise comportant certes un volet militaire, mais intégrant aussi la nécessaire reconstruction de l'État, de l'économie, de la société des pays concernés. Pour mettre en oeuvre ces stratégies cohérentes, nous avons appris à travailler avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement. C'est le cas en Sierra Leone. Ce doit être aussi le cas au Burundi et en République démocratique du Congo. L'ensemble des donateurs peuvent apporter un concours décisif au succès de ces deux processus de paix, en s'engageant sans attendre. Il faut que les peuples meurtris de ces deux pays reçoivent maintenant

les dividendes de la paix qui vient. J'ajoute que seules ces stratégies globales permettront des progrès durables de la bonne gouvernance et des droits de l'homme.

Et c'est dans ce contexte que se situe la proposition de créer un groupe de travail sur l'Afrique. L'idée nous paraît intéressante; il faudra que les membres du Conseil réfléchissent au mandat précis qui pourrait être confié à ce groupe.

Sur tous ces dossiers, la France s'est résolument engagée. Les liens tissés par l'histoire l'expliquent, mais il y a plus : pour les Français, l'Afrique est une affaire de coeur. C'est pourquoi, plus de 40 ans après les indépendances, la France demeure, avec 4,5 milliards de dollars en 2000, le premier donneur d'aide bilatérale au continent africain. S'y ajoute un effort massif d'annulation de dettes, pour plus de 8 milliards de dollars.

La France est également déterminée à poursuivre son action en faveur de la paix, avec l'Organisation de l'unité africaine et le Conseil de sécurité. Il y a 5 800 soldats français présents aujourd'hui sur le continent, à Djibouti, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon et au Tchad, à la demande de ces pays. Mais la France souhaite désormais aider les Africains à gérer eux-mêmes les problèmes de sécurité. Notre programme Recamp contribue à la formation et à l'équipement d'unités africaines, qui peuvent être placées sous Casque bleu. C'est le cas, par exemple, des contingents sénégalais qui servent aujourd'hui dans la MONUC, en République démocratique du Congo.

Plus largement, la France se réjouit de la détermination des Chefs d'État africains à prendre en main le développement de leur continent. Elle s'est déjà montrée favorable à l'initiative africaine, le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Président de la République française recevra à Paris le 8 février une douzaine de Chefs d'État et de Gouvernement africains et le Président de l'OUA pour faire le point des travaux menés sur la base du NEPAD, dans la perspective du sommet du G 8 à Kananaskis.

Que nul n'en doute : avec l'OUA aujourd'hui, l'Union africaine et le Conseil de sécurité, la France est et demeurera aux côtés des pays africains qui veulent avancer vers la paix et vers le développement.

M. Negroponte (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion du Conseil sur la situation en Afrique et d'avoir invité le Secrétaire général Essy, de l'Organisation de l'unité africaine, à s'associer à notre débat. Nous voudrions, par votre biais, le remercier pour ses remarques réfléchies qui assurent un cadre à notre présente réunion.

Nous saluons également la contribution des Ministres qui sont venus à New York pour ce débat ainsi que celle des autres représentants des États intéressés participant au débat d'aujourd'hui, y compris le Président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Ivan Šimonović.

Je suis d'accord avec mes collègues du Conseil pour estimer que nous avons besoin de ces débats pour maintenir l'attention du monde focalisée sur les conflits et les défis en Afrique. Et je suis là pour dire, au nom de mon gouvernement, que l'Afrique est importante pour les États-Unis, par l'histoire et par choix. Je voudrais vous faire part d'un certain nombre de données qui illustrent cette relation: nous avons près de 35 millions de citoyens d'origine africaine. L'an dernier, le commerce entre les États-Unis et l'Afrique a atteint près de 30 milliards de dollars, et l'Amérique est le plus grand marché de l'Afrique. Les États-Unis sont les principaux investisseurs étrangers en Afrique, et plus de 30 000 Africains étudient aujourd'hui aux États-Unis.

Mon gouvernement a démontré son engagement de nombreuses façons. Le Secrétaire d'État Powell est allé en Afrique au printemps dernier, y faisant l'un de ses premiers grands voyages depuis son entrée en fonctions. Depuis son accession à la présidence, le Président Bush a eu des entretiens avec de nombreux chefs d'État africains. Il a nommé le sénateur John Danforth envoyé spécial au Soudan. Le Président et le Gouvernement mettent en oeuvre l'*African Growth and Opportunity Act*, qui sert de plan de campagne sur la façon dont les États-Unis et l'Afrique peuvent mobiliser le pouvoir des marchés pour améliorer la vie de nos citoyens. Cela confirme ce que le Secrétaire d'État Powell a dit à un groupe d'étudiants universitaires au cours de son voyage en Afrique, lorsqu'il a promis « de s'engager avec enthousiasme envers l'Afrique au nom du peuple américain ».

Alors que les États-Unis sont en ce moment mobilisés, avec leurs alliés à travers le monde, en vue de vaincre le terrorisme international, mon

gouvernement ne reste pas moins engagé envers l'Afrique. La semaine dernière seulement, dans le cadre de la réaction mondiale qui s'est exprimée face à l'éruption dévastatrice du volcan dans la région de Goma, en République démocratique du Congo, les États-Unis ont envoyé deux avions remplis de fournitures de secours, avec à leur bord un équipement sismographique et des experts en opérations de secours, ainsi que des rations alimentaires d'urgence.

En fait, lorsqu'il a pris la parole devant l'African Growth and Opportunity Forum, en octobre dernier, le Président Bush a dit aux membres de cette communauté qu'après les événements du 11 septembre, dans une ère de commerce mondial et de terrorisme mondial, « nous partagions les mêmes menaces, et nous partagions les mêmes objectifs – façonner un avenir fait de plus d'ouverture, de commerce et de liberté ».

Lutter contre ces menaces mondiales, et atteindre ces objectifs requiert une organisation mondiale. L'ONU et le Conseil de sécurité sont essentiels pour réaliser nos priorités et nos objectifs communs en Afrique. L'ONU permet aux États-Unis de s'associer aux autres États Membres pour canaliser au mieux les efforts et les ressources, contributions du monde entier.

C'est pour cette raison que les États-Unis participent activement à tous les efforts de l'ONU pour aider l'Afrique. Nous soutenons en particulier le travail du Conseil visant à promouvoir la paix et la stabilité là où elles sont menacées sur le continent.

Les États-Unis ont aidé l'ONU et l'OUA à jouer un rôle de médiation lors de la conclusion de l'accord de paix de décembre 2000 entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous y voyons le modèle d'une future coopération entre le Conseil et les organisations régionales.

Nous soutenons totalement les opérations de maintien de la paix de l'ONU au Congo et en Sierra Leone, et nous sommes un des plus importants donateurs du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Tribunal spécial en Sierra Leone. Les organismes d'aide américains coopèrent étroitement avec les missions de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en Angola et en République centrafricaine. Grâce à l' « Operation Focus Relief », nous aidons à préparer sept bataillons ouest-africains pour le service du maintien de la paix en Sierra Leone.

Au-delà de ces conflits immédiats, nous soutenons les propres efforts régionaux de l'Afrique par le biais de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), afin de développer des capacités africaines plus grandes dans le domaine du maintien de la paix.

En plus de promouvoir la paix, les États-Unis soutiennent aussi un rôle actif de l'ONU dans la lutte contre la crise sanitaire la plus urgente, le VIH/sida. Nous pensons que cette maladie représente une véritable menace à la paix et à la sécurité en Afrique. Démontrant l'engagement des États-Unis sur cette question, le Secrétaire d'État, M. Powell, a dirigé la délégation des États-Unis à l'ONU lors de la session extraordinaire consacrée au VIH/sida, qui s'est tenue ici à New York en juin dernier. En 2002, les États-Unis, par le biais d'une combinaison de programmes d'assistance bilatéraux, et de soutien au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), contribueront pour plus d'un demi-milliard de dollars à la lutte contre cette maladie.

Bien que l'ONU joue un rôle important s'agissant de résoudre les problèmes de l'Afrique, les États-Unis partagent l'avis des autres membres du Conseil qu'il n'y a pas de substitut possible à des États-nations vigoureux, et à une organisation régionale dynamique pour promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

Nous reconnaissons, toutefois, qu'en ce qui concerne la question de mettre un terme aux guerres désastreuses que connaît l'Afrique, il peut parfois y avoir des limites à ce que, sans faire preuve de manque de réalisme, les organisations régionales sont capables de faire par elles-mêmes. Nous encourageons le Bureau de liaison de l'ONU avec l'OUA, par exemple, à se consulter avec le Conseil, lorsque cela pourrait être utile, à propos des mesures prises par le Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits de l'OUA en vue de résoudre les conflits en Afrique.

Il y a des cas, d'après nous, dans lesquels le Conseil, de concert avec les pays africains et les organisations régionales, doit avoir la volonté de déclarer clairement à qui incombe la responsabilité.

Le Conseil doit donner à toutes les parties aux conflits en Afrique la possibilité d'accepter un règlement négocié mais, si une partie fait décidément preuve de mauvaise foi, le Conseil doit sortir de son

impartialité. Nous avons besoin du soutien des gouvernements africains et des organisations régionales pour ce faire.

L'enseignement que tirent les États-Unis des conflits africains actuels est que, lorsque le Conseil et les gouvernements africains font clairement savoir qui porte la responsabilité de la guerre en Afrique, nos efforts pour mettre fin à cette agression en sont renforcés.

En Sierra Leone, par exemple, lorsque le Revolutionary United Front (RUF) a trahi ses promesses, le Conseil a clairement condamné qui était responsable, et a pris des mesures contre le pays qui soutenait le RUF, le Libéria.

Cette déclaration nette du Conseil, désignant ceux qui sont responsables de la rupture de la paix, et l'imposition de sanctions de notre part contre la partie responsable ont assuré les progrès dont nous nous félicitons à l'heure actuelle en Sierra Leone.

Bien que les efforts du Conseil, des groupes régionaux et des États, chacun pour son compte, n'aient certainement pas mis fin de façon décisive à toutes les guerres du continent, pour la première fois depuis plusieurs années il existe des raisons de faire preuve d'optimisme prudent à l'égard de plusieurs de ces conflits. Dans chaque cas, cependant, les progrès accomplis dans le règlement de ces conflits a exigé en tout premier lieu que les dirigeants et gouvernements africains prennent des mesures audacieuses en faveur de la paix. Maintenir ces progrès exigera d'autres mesures aussi audacieuses pour renforcer la démocratie, la gouvernance et l'état de droit en Afrique.

Mettre en place une bonne gouvernance et renforcer l'état de droit sont des tâches urgentes, et essentielles, pour maintenir une paix durable en Afrique. L'OUA et les organisations africaines sous-régionales apportent des contributions utiles à cet effort. L'OUA a pris une mesure historique lorsqu'elle a décidé de refuser un siège aux gouvernements qui accédaient au pouvoir par des moyens inconstitutionnels. Cela a eu un impact positif sur des pays tels que la Côte d'Ivoire et les Comores.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots à propos du nouveau défi qui se pose au Conseil, à l'Afrique et à toutes les nations à travers le monde – notre campagne commune contre le terrorisme.

Le 11 septembre a rappelé à mon gouvernement ce jour terrible d'août 1998 où Oussama ben Laden et le réseau Al-Qaida ont attaqué nos ambassades à Nairobi et à Dar es-Salaam. Nous sommes reconnaissants du soutien politique offert par l'Organisation de l'unité africaine, et par de nombreuses organisations régionales africaines. Nous apprécions l'offre du droit d'établir des bases et de survol en leur territoire présentée par les pays africains, et sommes heureux qu'un nombre croissant d'États africains se soient engagés à s'attaquer au financement du terrorisme.

Nous devons travailler ensemble pour empêcher l'établissement d'asiles, de camps d'entraînement ou de bases d'opération d'Al-Qaida en Afrique.

Pour terminer, je voudrais dire que le Gouvernement américain souhaite que le Conseil de sécurité se montre disposé à réagir, garde toute sa pertinence et soit prêt à s'associer aux dirigeants africains résolus à prendre des actions vigoureuses en faveur de la paix. Mais il importe de souligner que nous – c'est-à-dire le Conseil et les États-Unis dans le contexte d'efforts bilatéraux – ne pouvons qu'encourager le changement en Afrique. Nous ne pouvons pas l'imposer.

Les gouvernements et les dirigeants africains doivent eux-mêmes soutenir les efforts nécessaires pour mettre un terme aux conflits que connaît le continent. Nous en appelons aux dirigeants africains pour qu'ils fassent preuve du courage et de la sagesse politiques nécessaires pour mettre un terme à la corruption, qu'ils respectent la primauté du droit et recherchent une fin pacifique aux guerres sur le continent. Ce n'est qu'ainsi que les gouvernements africains et les populations africaines pourront bénéficier des actions du Conseil de sécurité en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de Maurice.

Je voudrais pour commencer exprimer, au nom de mon pays, notre profond chagrin et nos condoléances pour les tragédies que le peuple et le Gouvernement de la République démocratique du Congo ont subies après l'éruption volcanique à Goma. Nos condoléances et notre sympathie s'adressent également au Gouvernement et au peuple nigérians, pour les

nombreuses victimes qu'ont fait les explosions à la bombe d'un dépôt de munitions à Lagos.

Nous sommes extrêmement sensibles à la présence des participants à cette séance spéciale consacrée à l'Afrique et à la qualité et à la teneur de leurs interventions. Je voudrais particulièrement souhaiter une très chaleureuse bienvenue au Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, dont la présence ici, nous l'espérons, deviendra une caractéristique permanente de la consultation entre le Conseil de sécurité et l'Union africaine à l'avenir.

Les pays africains, pris séparément, ont toujours occupé et continueront d'occuper le temps et de retenir l'attention du Conseil de sécurité. Néanmoins, la présente séance représente une occasion toute particulière pour le Conseil d'aborder l'ensemble des problèmes du continent africain. Ce qui nous intéresse dans ces consultations ce n'est pas le passé, mais ce que l'avenir réserve à l'Afrique, un continent qui regorge de ressources naturelles et minérales et qui, néanmoins, attend désespérément l'attention, l'engagement ferme et l'appui résolu de la communauté internationale dans le domaine du développement politique, économique et technologique.

L'Afrique dans son ensemble a été unanime à condamner les attentats terroristes du 11 septembre, et nous sommes résolus à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire disparaître non seulement les terroristes, mais également les ferments du terrorisme. La guerre contre la terreur est en train d'aboutir et l'Afghanistan est sur la voie de la reconstruction, nous pensons donc que le moment est venu pour que l'Afrique soit de nouveau mise en vedette.

Il est important de savoir que l'Afrique est prête à réparer les erreurs du passé et à se défaire de l'image morose qui, malheureusement ne cesse d'être donnée d'elle à travers le monde. La nouvelle race de dirigeants africains possède la détermination et le courage politique nécessaires pour affronter la vérité et la réalité, aussi douloureuses et dures qu'elles soient.

Nous nous félicitons des efforts déployés par la communauté internationale pour s'attaquer aux causes profondes des conflits en Afrique, qui ont été définies dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Toutefois, nous constatons également que les dispositions des résolutions 1170 (1998) et 1197 (1998) du Conseil de sécurité n'ont toujours pas été appliquées. C'est pourquoi nous proposons la création d'un groupe de travail spécial composé de membres du Conseil qui examinerait de près les aspects liés à l'application ainsi que le renforcement de la coopération et de la coordination entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

Nous sommes préoccupés par le lien qui existe entre les conflits et la prolifération illicite des armes légères, l'exploitation illégale des ressources naturelles et l'échec des régimes de sanctions. Nous pensons que le moment est venu de parachever le processus d'examen des régimes de sanctions. Malgré les sanctions dont elle fait l'objet, l'UNITA continue d'avoir les moyens de se livrer à des actes de terrorisme et de causer ainsi la mort de centaines de civils. Parallèlement, il importe d'étudier avec le plus grand sérieux les effets collatéraux des sanctions sur les populations civiles.

Avant de continuer, je voudrais dire que nous sommes encouragés par l'intérêt manifesté par le G-8 pour les problèmes considérables qui affligent l'Afrique. Nous nous félicitons de cette attention, mais nous tenons à dire sans ambages que l'Afrique a entrepris de procéder à des réévaluations majeures de toute une série de problèmes; c'est ainsi qu'une transformation politique remarquable est actuellement en cours. Nous sommes convaincus que les erreurs du passé ne se reproduiront pas et que l'on ne s'écartera pas du projet présenté dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, ainsi que dans le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Malheureusement, l'optimisme illimité qui avait accompagné l'indépendance des pays africains n'a d'égal que la mesure dans laquelle cet optimisme a été déçu. Un grand nombre de héros de l'Afrique qui s'étaient battus pour la libération ont rapidement succombé à la tentation de présidences à vie et anéanti par là même tout ce qui restait du multipartisme politique. Entre 1960 et aujourd'hui, plus de 80 coups d'État, 24 assassinats politiques et une centaine de tentatives de coups d'État ont constitué le patrimoine de notre continent. Dans un grand nombre de pays le changement de gouvernement passait par un coup d'État ou un assassinat politique. C'était là, malheureusement, le meilleur moyen d'assurer l'instabilité, la mort de la démocratie et l'absence de

tout semblant de bonne gouvernance. L'Afrique a payé et continue de payer le prix fort pour ces catastrophes causées par l'homme. Le pouvoir illimité dont se sont investis les chefs d'État qui sont devenus des présidents à vie a mis en péril la structure de l'État, et les institutions se sont effondrées.

Que les causes des conflits soient internes ou externes, il n'en reste pas moins que plus de 7 millions d'Africains ont péri dans 32 guerres et qu'il y a près de 10 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans l'Afrique postcoloniale. Cette situation ne peut pas continuer, puisque ce n'est pas ce dont avaient rêvé les pères fondateurs de l'OUA. On peut espérer qu'un grand nombre de conflits sont en train d'être réglés. Le dialogue intercongolais est maintenant prévu pour le 25 février 2002 à Sun City, en Afrique du Sud, et l'application de l'Accord-cadre aux Comores, les élections devant se dérouler en avril, montre bien qu'il est essentiel de faire preuve de patience lorsque l'on cherche à régler les conflits. En Afrique de l'Ouest, comme l'ont fait observer plusieurs intervenants, l'amélioration est visible, et la pression exercée par d'autres pays semble porter ses fruits.

L'OUA a assez bien réussi à se servir de l'Organe central de son Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. La gestion des conflits a pris diverses formes, et l'OUA a adopté des mécanismes novateurs qui ont plus ou moins bien réussi

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est dotée d'un Protocole sur la paix, la sécurité et la défense, qui a un organe chargé des conflits de la sous-région. La SADC est déterminée à éviter les conflits dans la région et à avoir recours à cet organe à cette fin. Nous pensons que tout incident négatif ou défavorable qui se produit dans un État Membre a des effets nocifs sur tous les autres Membres. À cet égard, chaque Membre a le devoir de mettre la région à l'abri des tensions et des conflits.

En ce qui concerne le conflit dans la région des Grands Lacs, récemment lors d'une réunion au sommet qui s'est tenue à Blantyre, la SADC a invité l'Ouganda et le Rwanda, bien que ces deux pays ne soient pas membres de la SADC. Nous estimons qu'en rassemblant autour d'une table toutes les parties directement impliquées dans le conflit on peut beaucoup faire pour instaurer la confiance parmi les parties concernées.

La mise en place urgente d'un système d'alerte avancée efficace et viable est essentielle pour la prévention des conflits. Pour faire face aux conflits déclarés, il faut trop de ressources, et l'Afrique ne peut vraiment pas se le permettre. Nous disposons en Afrique d'un vivier de dirigeants éminents et d'anciens chefs d'État auxquels on peut confier la tâche de scruter le continent pour y détecter les signes de tension éventuelle. Aucun conflit, aucune guerre ne se déclenche du jour au lendemain. Il devrait être possible d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

Le diagnostic est clair et incontesté. Les autres intervenants ont fait l'inventaire de statistiques consternantes; je ne voudrais donc pas m'engager sur la même voie. L'Afrique est prise au piège : la pauvreté, les maladies, les conflits, le VIH/sida et une foule d'autres problèmes sont la preuve de l'ampleur de la tâche à laquelle nous sommes confrontés en Afrique. La composition démographique sera considérablement modifiée à cause du VIH/sida et la paix et la sécurité régionales s'en trouveront davantage menacées.

L'évolution la plus marquante dans l'histoire récente de l'Afrique a été la décision prise par l'OUA au Sommet d'Alger en 1998 de ne pas reconnaître un gouvernement qui accéderait au pouvoir par des moyens non constitutionnels. Ce concept fait désormais partie intégrale de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Le message est sans ambiguïté et incontestable. Cela ne signifie pas que ce soit une disposition en soi suffisante pour garantir la transparence dans le transfert pacifique du pouvoir par des élections libres et équitables, mais cela porte un coup fatal aux coups d'État, dont l'impact sur l'état actuel des choses en Afrique reste encore à étudier.

La mise sur pied d'une cour spéciale pour les crimes de guerre en Sierra Leone est importante pour deux raisons. Premièrement, elle ouvre aux victimes des atrocités une perspective de justice et leur donne la certitude que leurs bourreaux seront punis, quel que soit leur statut ou toute autre considération. Deuxièmement, cela envoie un signal que les crimes ne seront pas oubliés et que l'ère de l'impunité est révolue.

Notre expérience en Afrique a montré que les chefs d'État s'accrochent au pouvoir car ils craignent de s'exposer à la punition ou à la vengeance de la part des nouveaux gouvernements. Dans ces circonstances,

ils sont prêts à tout pour se maintenir au pouvoir. Ce problème doit être réglé de façon objective et impartiale, et nous considérons que l'Afrique est suffisamment mûre pour garantir que tout chef d'État sortant dispose d'un minimum de sécurité personnelle et de ressources adéquates pour vivre dans la dignité.

Nous avons un nouveau paradigme en Afrique. Des élections libres et équitables ont lieu régulièrement; les gouvernements qui perdent les élections transfèrent leur pouvoir de façon pacifique; les institutions sont revigorées; des systèmes judiciaires indépendants et non corrompus ainsi que des tribunaux et organes anticorruption sont mis en place partout dans le continent; l'état de droit gagne du terrain par rapport aux diktats présidentiels; l'économie se libéralise; les défis de la mondialisation sont appréciés de façon réaliste; on voit apparaître une société civile et des organisations de défense des droits de l'homme, des médias qui opèrent en toute liberté, des communications mondiales et des programmes de parité entre les sexes; un rôle accru pour le secteur privé; et la participation de tous les acteurs étatiques ou non étatiques au développement. Voilà donc les nouvelles qui nous parviennent tous les jours d'Afrique.

Nous refusons que l'Afrique soit vouée à la pauvreté et au désespoir. Nous sommes résolus à briser ce cycle. Nous envisageons une Afrique débarrassée des conflits et oeuvrant à sa reconstruction, pas seulement de ponts et d'infrastructures, mais une Afrique dotée également d'une nouvelle mentalité, qui consiste à ne pas continuer de considérer que le reste du monde est la source de nos difficultés. Nous devons nous approprier nos difficultés pour pouvoir aussi nous approprier nos réussites. Nous ne pourrons pas le faire tout seuls. Nous avons besoin d'aide et de soutien. Il existe un nouveau type de dirigeants en Afrique qui traduisent leurs paroles en actes. Le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ainsi que l'Acte constitutif de l'Union africaine contiennent des engagements et des objectifs.

Nous exhortons le Conseil de sécurité à se saisir des préoccupations de l'Afrique et à s'assurer que des mesures de suivi sont adoptées en temps voulu, conformément à ses résolutions. Nous nous félicitons de ce qu'a déclaré ce matin la baronne Amos du Royaume-Uni, à savoir qu'en juillet prochain, la priorité sera accordée à l'Afrique lorsque le Royaume-Uni présidera le Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Abou Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir que de vous présenter les félicitations sincères de S. E. M. Ahmed Maher El Sayed, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous sommes heureux de vous voir présider cette session très importante, et nous vous remercions de votre intérêt personnel dans son organisation. Puisque M. Maher El Sayed n'a pas pu honorer votre généreuse invitation de participer à cette séance, j'ai l'honneur de présenter en son nom sa déclaration, étant donné l'importance et la priorité que revêt pour le Gouvernement égyptien la question dont nous sommes saisis.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le Secrétaire général et le Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine ont tous les deux parlé de façon très éloquente devant cet auguste Conseil au nom de notre organisation continentale et de ses États membres. Ils ont souligné les priorités auxquelles la communauté internationale doit s'atteler dans la prochaine période et les défis que nous devons relever, conformément à nos responsabilités et à nos devoirs collectifs en vertu de la Charte. C'est pour cette raison que je voudrais me limiter à quelques remarques précises sur ce que nous attendons ou espérons du Conseil de sécurité.

Néanmoins, avant de le faire, je voudrais saisir cette occasion pour reconnaître que l'ONU, par ses organes et institutions, a progressé considérablement pour retrouver le rôle primordial qu'elle a joué en Afrique après la fin de la guerre froide et pour revitaliser ses performances dans de nombreux domaines qui en font un partenaire indispensable du continent. Nous avons vu que l'ONU est capable, effectivement, de manifester la volonté politique requise pour contribuer au règlement de trois conflits qui ont été parmi les plus destructeurs pour l'Afrique : celui de la Sierra Leone, celui de la République démocratique du Congo et celui qui a opposé l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous avons vu l'ONU devenir le principal défenseur de la lutte pour éliminer le

VIH/sida et le paludisme en Afrique, et nous voyons maintenant que l'ONU peut jouer un rôle essentiel pour harmoniser un grand nombre d'initiatives visant à promouvoir la reprise sociale et économique en Afrique et à aider le continent à s'aider.

Tous ces efforts sont certainement appréciables et reconnus. Néanmoins, nous devons nous demander si l'ONU peut en faire plus. C'est justement dans ce contexte que je voudrais faire quelques remarques particulières. Premièrement, le Conseil de sécurité ne doit pas déroger à ses responsabilités face aux différentes situations de conflit qui affectent le continent, et il doit manifester la volonté politique nécessaire de façon uniforme, constante et non-sélective, quelle que soit l'envergure des défis qui se présentent. Le Conseil doit, avant tout, appliquer ce qu'il s'est engagé à faire vis-à-vis de l'Afrique, comme cela ressort de la déclaration adoptée par le Conseil de sécurité réuni au niveau des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2000 (résolution 1318 (2000), annexe).

C'est de ce point de vue que nous considérons que l'approche du Conseil de sécurité vis-à-vis de l'Afrique n'a pas toujours été uniforme et a été en fait sélective. Étant donné que les nombreux problèmes en Afrique sont étroitement liés, nous ne voyons pas pourquoi le Conseil s'acharne à régler le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, tout en ignorant ce qui se passe dans la Somalie voisine. Nous ne voyons pas pourquoi le Conseil voudrait jouer le rôle principal en République démocratique du Congo tout en ayant un rôle secondaire en République centrafricaine, au nord, et au Burundi, à l'est. Nous ne voyons pas non plus pourquoi le Conseil serait au centre de ce qui se fait en Sierra Leone et négligerait l'insécurité croissante au Libéria ou aux frontières de ce pays avec la Sierra Leone et la Guinée. Pour que le Conseil réagisse vraiment aux besoins de l'Afrique, il doit faire preuve de l'enthousiasme nécessaire et prendre des mesures concrètes adaptées aux conflits en Afrique, et pas seulement à certains des défis qui se présentent.

Deuxièmement, nous convenons tous que l'OUA, les différentes organisations sous-régionales et les États africains doivent assumer de plus en plus la responsabilité de leurs propres problèmes et régler leurs propres conflits, mais nous convenons également que les efforts déployés par l'Afrique ne doivent certainement pas autoriser l'ONU en général et le Conseil de sécurité en particulier à se soustraire à leurs responsabilités vis-à-vis du continent.

Nous avons tous, en tant qu'États Membres, conféré au Conseil la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, cette responsabilité doit s'exercer partout en Afrique avec la même vigueur qu'en Afghanistan, au Timor oriental, au Kosovo, en Bosnie ou ailleurs.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a joué son rôle dans la mesure de ses possibilités. Par le biais de son Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, elle s'est engagée dans toute une série de tâches de grande ampleur. L'OUA a participé – et participe encore – très activement aux efforts de règlement des conflits et de réduction des tensions aux Comores, en Angola, en Somalie, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et dans d'autres pays. Néanmoins, il y a une limite à ce que peut faire l'OUA, et il revient donc au Conseil de sécurité non seulement d'appuyer les efforts de l'OUA et les différentes initiatives entreprises par les Africains au niveau régional et sous-régional, mais également d'assumer la responsabilité principale lorsque l'Afrique n'est pas capable de supporter les lourds fardeaux qui accompagnent les efforts de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix.

Troisièmement, alors qu'il est tout à fait nécessaire de définir objectivement ce que l'Afrique attend de l'ONU et ce que l'ONU attend de l'Afrique, il faut également mettre en place un mécanisme de consultation entre l'ONU et l'OUA. Un mécanisme de ce type existe déjà entre les secrétariats des deux organisations; il est maintenant temps de mettre en place un mécanisme similaire entre l'OUA et le Conseil de sécurité. C'est que tout récemment, en décembre 1999, à la fin d'une séance semblable du Conseil de sécurité présidée par le Ministre d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth, on est arrivé à la conclusion qu'il fallait essayer de mettre en place un système de consultations et de coordination régulières et plus structurées entre le Conseil et l'OUA et les institutions régionales.

Les suggestions émises à l'époque comprenaient des envoyés communs et des missions conjointes; un échange de personnel; des groupes de travail; et des réunions plus régulières entre le Conseil de sécurité,

l'OUA et les organes sous-régionaux. L'Égypte est convaincue que ces conclusions sont aussi valables aujourd'hui qu'il y a deux ans. La présence de M. Essy aujourd'hui parmi nous est un bon exemple de ce que l'on peut faire dans cette veine. Nous voudrions proposer, à titre de première initiative, que le Conseil de sécurité fasse participer des représentants de l'OUA aux missions envoyées par le Conseil en Afrique. Peut-être que la mission du Conseil qui est prévue en Éthiopie et en Érythrée en février pourrait être une occasion des plus utiles de mettre un tel mécanisme en pratique.

Quatrièmement, le maintien de la paix est sans conteste un domaine dans lequel l'OUA a peu de capacités; nous pensons que c'est un secteur où le Conseil de sécurité devrait réaffirmer sa responsabilité. Alors que l'OUA a été capable par le passé de déployer des missions limitées dans plusieurs régions, les dirigeants africains ont tout à fait reconnu dès 1993 que les conflits qui dégénèrent au point d'exiger une intervention internationale collective et la prise de mesures coercitives, une assistance ou, le cas échéant, des services de l'ONU, devraient être placés sous les termes généraux de la Charte.

Bien que nous ayons parcouru beaucoup de chemin depuis que cela a été reconnu, et bien que l'ONU ait manifesté une certaine préférence à assumer sa responsabilité par le biais de la création et du déploiement d'opérations telles que la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée et la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, il subsiste quand même un certain degré d'hésitation de la part du Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité pleine et entière en établissant des opérations en Afrique lorsqu'elles sont nécessaires, avec les mandats appropriés et avec la force et la taille qu'elles exigent.

Nous convenons tous qu'il faut qu'il y ait un minimum de paix pour que les Casques Bleus des Nations Unies puissent maintenir cette paix, mais par ailleurs, il y aura certainement des cas où le Conseil aura à faire face à des situations où il devra prendre le risque calculé qui consistera à déployer des opérations dans des situations de conflits où il y aura peu de paix à maintenir, mais où néanmoins les opérations seraient susceptibles d'aider à appliquer un accord de paix ou à prévenir une crise humanitaire de grande ampleur. Dans ce contexte, la réponse du Conseil à la crise qui a éclaté en Sierra Leone en mai 2000, pourra, nous l'espérons, servir de modèle si un défi de cet ordre venait à se reproduire dans une autre partie du continent.

Cinquièmement enfin, les événements tragiques du 11 septembre ont fait que beaucoup d'Africains sont sceptiques et nourrissent des craintes que la communauté internationale pourrait perdre son intérêt pour notre continent, modifiant ses priorités et ses aspirations au bénéfice d'autres qui pourraient être considérés comme étant de nature plus urgente. Bien que nous soyons sûrs que ce cas de figure ne se produira pas – comme le prouve amplement cette séance importante –, nous devons également souligner que la façon la plus efficace de veiller à ce que l'Afrique reste un partenaire dans la lutte internationale contre le terrorisme est de veiller à ce que l'Afrique devienne un continent prospère, pacifique et stable où le terrorisme ne s'implantera jamais.

Bien que nous ne trouvions aucune justification quelconque à avoir recours à des moyens militaires pour prendre un pays africain pour cible dans le contexte de la campagne actuelle faisant suite aux événements du 11 septembre, nous pensons que la solution d'avenir serait de se concentrer sur deux priorités. La première consiste à aider à l'application de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée au Sommet d'Alger en 1999. Ici, nous pensons que le Comité contre le terrorisme créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité peut se révéler utile grâce à un mécanisme structuré d'interaction avec l'OUA. La deuxième priorité consiste en l'application intégrale et intégrée du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, puisque ce n'est qu'en réduisant la pauvreté, en encourageant une croissance économique et en promouvant le développement durable partout en Afrique que nous pourrons éliminer les causes profondes qui servent de terreau au terrorisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Égypte des paroles aimables qu'il m'a adressées au nom de son ministre.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je souhaiterais au nom de l'Union européenne, vous féliciter d'avoir pris

l'initiative d'organiser cette séance à un moment historique, où nous assistons à la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n Union africaine ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau plan de redressement pour l'Afrique. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à M. Amara Essy, Secrétaire général de l'OUA et le remercier de sa déclaration. La déclaration qu'il a faite au Conseil constitue un pas supplémentaire vers le renforcement de la coopération entre l'OUA et l'ONU.

L'Afrique est une priorité pour l'Union européenne. Je n'en veux pour preuve, et compte tenu de l'importance et de la portée de cette séance, le fait que nous ayons parmi nous M. Javier Solana, le Haut Représentant pour la politique étrangère et la sécurité commune de l'Union européenne, à qui j'ai l'honneur de céder la parole.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Solana.

M. Solana (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un grand honneur que de pouvoir participer, au nom de l'Union européenne, à cette séance. C'est une séance importante que le Président du Conseil de sécurité a, à juste titre, convoquée en séance publique. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité.

Avant d'aborder la question à propos de laquelle je voudrais faire part de mes observations, je voudrais exprimer nos condoléances les plus profondes et les plus sincères aux victimes et aux familles des catastrophes qui ont récemment eu lieu à Goma et à Lagos.

L'Europe a à coeur les intérêts de l'Afrique. L'Europe s'est engagée vis-à-vis de l'Afrique. Pour des raisons géographiques, historiques et de communauté de valeurs, l'Europe est véritablement préoccupée de l'avenir de l'Afrique. C'est la raison pour laquelle l'Europe a une politique active à l'égard de l'Afrique, qui repose sur trois piliers fondamentaux. J'aimerais présenter très brièvement ces trois piliers, qui représentent l'essence de notre politique à l'égard de l'Afrique.

Le premier de ces piliers est notre engagement au dialogue avec l'Afrique. L'engagement de l'Union européenne à l'égard des pays de l'Afrique, aussi bien directement que par l'ONU, est riche et profond. Le meilleur exemple en est peut-être l'engagement que nous avons contracté par rapport aux pays subsahariens dans le cadre de l'Accord de Cotonou. L'Union européenne a déjà engagé pour les cinq prochaines années 12 milliards d'euros qui s'ajoutent aux 1,7 milliard d'euros en prêts que la Banque européenne d'investissement a promis d'accorder. L'Accord nous permettra d'axer nos efforts sur la réduction de la pauvreté, le renforcement de la dimension politique de notre partenariat et l'accroissement du rôle de la société civile.

Nous saluons la création de l'Union africaine, et je me réjouis de ce que l'Union européenne et le mécanisme de sa construction aient pu lui servir d'inspiration et de modèle. Nous sommes prêts à lui fournir un appui concret et à partager avec elle toute notre expérience en matière d'intégration régionale. Nous continuerons d'aider et d'appuyer le Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Nous envisageons maintenant une contribution de l'Union européenne au Fonds pour la paix de l'OUA, qui devrait compléter les contributions déjà importantes apportées par plusieurs États membres de l'Union européenne.

Je tiens à saisir cette occasion pour saluer la présence parmi nous du Secrétaire général de l'OUA, mon bon ami M. Amara Essy, et à le féliciter du rôle important que joue son organisation, notamment actuellement, dans le cadre du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée ainsi que de la République démocratique du Congo. Nous souhaitons faire fond sur les acquis de l'OUA en obtenant le ferme engagement des parties en conflit qu'elles s'acquitteront de leurs obligations internationales, comme elles auraient dû le faire, malheureusement, depuis longtemps. De façon plus générale, nous aurions tous à gagner d'une coopération plus étroite entre l'ONU et l'OUA. Mais cela est à double sens : autrement dit, il faut que l'ONU soutienne davantage l'OUA mais aussi que l'OUA entretienne des liens plus étroits avec le Conseil de sécurité.

Nous attachons également une grande importance à notre dialogue et à la coopération avec les organisations sous-régionales du continent – je pense plus particulièrement à la Communauté de développement de l'Afrique australe, à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Ce sont des preuves patentes du fait

que les Africains d'aujourd'hui assument leurs responsabilités dans l'instauration de la paix et de la stabilité sur le continent. Ce sentiment d'appropriation, de propriété, au niveau de l'Afrique ne peut fonctionner de façon efficace que si d'autres pays et l'ONU aident aussi à accroître cette capacité institutionnelle africaine et coopèrent étroitement avec l'Afrique.

Dans la gestion des crises et dans la consolidation de la paix après les conflits, il importe au plus haut point que tout le système des Nations Unies travaille de concert. Cela signifie, notamment, que le Conseil de sécurité doit coopérer de manière fructueuse avec les parties et les organes du système des Nations Unies concernés par les questions économiques et sociales.

L'Union européenne est totalement déterminée à travailler en étroite collaboration, à tous les niveaux, avec le système des Nations Unies. Cette collaboration a été particulièrement intense en ce qui concerne les situations critiques dans la région des Grands Lacs, la corne de l'Afrique et la région d'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, comme on l'a répété constamment au cours de cette séance, nous demandons une action déterminée de la communauté internationale contre le trafic d'armes, l'exploitation inique des ressources africaines, l'utilisation et l'abus, surtout, des enfants soldats et aussi le maintien et l'utilisation des mines antipersonnel.

Je commencerai par le Sommet qui s'est tenu entre l'Afrique et l'Union européenne au Caire en avril 2000. Suite à ce Sommet, nous avons mis en place une relation stratégique entre l'Union européenne et toute la communauté des États d'Afrique, dans ce que nous appelons le processus du Caire. C'est désormais un cadre important d'échange sur les questions d'intérêt commun, où l'on apporte l'appui le plus large possible à l'aménagement de futures relations plus étroites.

Le second pilier auquel je voudrais faire référence est représenté par la recherche des moyens de lutte efficace contre la pauvreté, la maladie et les conflits. On a cité tout au long de la séance des chiffres effrayants et je ne souhaite nullement les répéter. Je voudrais simplement dire que 340 millions d'Africains vivent aujourd'hui avec moins de 2 euros par jour. Ce chiffre seul devrait nous faire tous réfléchir, et pas simplement réfléchir mais agir. Nous savons également que la pauvreté est une cause indubitable de conflits. Nous devons reconnaître que lutter contre la pauvreté, contre les frustrations, c'est lutter aussi contre les causes de conflits.

L'Union européenne ne veut pas simplement parler de ces questions; l'Union européenne veut également agir sur ces questions. Nous sommes le groupe de pays qui contribuent le plus à l'aide au développement humanitaire en Afrique – nous fournissons plus des deux tiers de l'aide totale au développement consacrée à la région subsaharienne. Sur 1,8 milliard d'euros de contributions versées au Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida, plus d'un milliard provient de contributions de l'Union européenne et de ses États membres. L'Union européenne accorde une grande importance aux conférences de cette année – la Conférence de Monterrey et le Sommet qui se tiendra à Johannesburg – qui doivent être un succès, ce à quoi nous nous employons très activement.

L'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale constitue un aspect essentiel de la lutte contre la pauvreté. Il faut pour cela une action continue, persévérante, à tous les niveaux. L'initiative de l'Union européenne « Tout sauf les armes » autorisant des importations hors taxe et hors quota en provenance des pays les moins avancés nous paraît un pas important et nous espérons ardemment que d'autres pays suivront cet exemple en adoptant d'autres mesures concrètes dans ce sens.

L'Union européenne estime que la pauvreté est une cause fondamentale des conflits en Afrique. C'est la raison pour laquelle nous avons mis l'accent sur l'allégement de la pauvreté. Mais nous savons très bien que notre stratégie ne peut se fonder sur un seul élément. Il convient de faire converger diverses politiques dont les caractéristiques varient d'un pays à l'autre. C'est la raison pour laquelle la coopération avec tous les mécanismes, notamment l'Organisation de l'unité africaine et les organisations sous-régionales, nous paraît fondamentale pour lutter contre la pauvreté et contre ses conséquences à travers la prévention des conflits.

Cependant, quels que soient les efforts que nous déploierons pour faire face aux causes profondes des conflits, nous devons faire preuve de réalisme. Malheureusement, la prévention des conflits échoue parfois. Nous devons être prêts à gérer les crises de manière intégrée et cohérente. Nous devons être en mesure de déployer une aide humanitaire et de mettre

en oeuvre un éventail complet de mesures politiques, économiques, financières et, le cas échéant, militaires. L'Union européenne fait d'importants efforts pour se doter de toutes les capacités nécessaires pour gérer efficacement les crises. Nous le faisons en collaboration très étroite avec le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité pour nous assurer que tous nos efforts soient aussi cohérents que possible dans tous ces domaines.

Le troisième pilier de notre politique est notre attachement à certaines valeurs fondamentales : la démocratie, le respect de la loi, les droits de l'homme et une bonne gouvernance. Nous pensons qu'il est fondamental de faire preuve d'un attachement très marqué à la démocratie, à une bonne gouvernance et aux droits de l'homme. Cet attachement n'est pas une option facultative que l'on peut choisir à certains moments et pas à d'autres. Il doit être permanent, car nous considérons ces valeurs comme fondamentales pour le développement.

Ces valeurs ne sont pas imposées de l'extérieur. Ce sont des valeurs auxquelles l'Afrique elle-même a adhéré. Il y a deux ans, l'OUA a adopté le principe suivant : les gouvernements qui parviennent au pouvoir par des coups d'État militaires ne seront plus les bienvenus aux forums. Ce changement de politique a été considéré comme un changement d'attitude en faveur de ces valeurs que nous défendons tous. La communauté internationale doit également faire preuve de fermeté à l'égard de ceux qui violent de manière patente les principes démocratiques et la primauté du droit. En conséquence, notre attachement et notre intérêt communs pour la défense et la promotion de ces valeurs à travers l'Union européenne, comme cela a été fait hier avec le Zimbabwe, donne une indication très claire de notre position.

Les Européens, comme vous tous le savez, ont oeuvré depuis fort longtemps et avec passion pour faire renaître de ses cendres un continent après une effrayante guerre mondiale. Il y fallait des êtres doués de vision et d'une grande volonté politique. Je tiens à dire que ces mêmes efforts sont déployés par de nombreux dirigeants de la communauté africaine, qui font montre de la même vision et d'un courage similaire pour reconstruire le continent et l'aider à régler ses problèmes. Un exemple très clair de cette vision est indéniablement le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui respecte les principes de responsabilité, d'appartenance et le sentiment de prise en charge d'un processus. C'est une situation que nous voyons avec satisfaction se développer sur le continent africain. Cette initiative si importante montre clairement que l'Afrique et l'Europe partagent les mêmes objectifs et intérêts. Un nouveau partenariat reposant sur ces bases va permettre à l'Afrique de recueillir les fruits de la mondialisation. Cela permettra aussi à la communauté internationale et à l'Afrique d'obtenir de meilleurs résultats qu'aujourd'hui.

Le succès de l'Afrique et de ses pays représente pour nous tous un grand défi. Il permettra de créer un monde plus juste et plus sûr. Il réduira la dépendance à l'égard de l'aide et favorisera la prospérité mondiale. Le succès des pays africains sera un succès pour le monde entier. L'Union européenne ne pourra que se féliciter de s'être engagée sur la voie qui va bientôt être prise.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite le représentant de la Tunisie à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Medjoub (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais vous dire tout d'abord le plaisir que nous éprouvons de vous voir, Monsieur le Ministre, présider cette importante réunion. Je voudrais également féliciter tous les membres de votre délégation pour leur excellente performance tout au long de la présidence de votre pays, ami de la Tunisie, pour le mois de janvier.

Et puisque c'est la première fois que ma délégation participe aux travaux du Conseil de sécurité depuis la fin du mandat de la Tunisie en tant que membre non permanent, elle voudrait féliciter les nouveaux membres élus, la République arabe syrienne, la Guinée, le Cameroun, le Mexique et la Bulgarie, de leur entrée au Conseil de sécurité et leur souhaiter un plein succès dans leur mission. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

Nous remercions votre délégation pour le précieux document qu'elle a élaboré et nous a fait distribuer. Ce document soulève des questions d'une extrême importance, qui couvrent l'ensemble des défis auxquels le continent africain fait toujours face et qui mettent la communauté internationale – y compris l'ONU et le Conseil de sécurité – devant ses responsabilités face à la situation actuelle en Afrique.

La réalité connue de tous est qu'aucune région au monde ne souffre d'autant de maux que ceux qui accablent l'Afrique. Le continent africain compte en effet la majorité des pays les moins avancés et les plus lourdement endettés. Une extrême pauvreté sévit dans plusieurs zones de l'Afrique. Sa terre est le théâtre de conflits armés interminables; dès que l'un d'eux est résolu, un autre se déclenche. Les maladies et épidémies mortelles, telles que le VIH/sida, fauchent chaque jour des milliers de vies africaines. Le continent compte également le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays. Les armes légères s'infiltrent dans le continent à un rythme alarmant, alors que ses ressources naturelles continuent d'être pillées.

Il ne serait pas juste de notre part de ne pas reconnaître les multiples efforts déployés ces dernières années par le Conseil de sécurité pour résoudre les problèmes africains. La question à laquelle il faudrait donc apporter une réponse franche et honnête est la suivante : pour quelles raisons la situation que je viens de décrire persiste toujours, malgré les initiatives et les efforts visant la promotion de l'Afrique? De l'avis de la Tunisie, la réponse est la suivante.

Premièrement, l'inadéquation de ces initiatives aux spécificités culturelles, sociales, économiques et politiques africaines d'une part, et de l'autre, l'insuffisance des ressources pour leur mise en oeuvre. Deuxièmement, la coordination et la coopération entre le Conseil de sécurité, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les organisations sous-régionales africaines, conformément au Chapitre VIII de la Charte, sont limitées.

Troisièmement, l'action tardive de la part du Conseil de sécurité pour faire face aux conflits et aux crises dans certaines régions africaines. Nous constatons par ailleurs que même quand le Conseil intervient, les mandats qu'il arrête pour certaines opérations de maintien de la paix et les moyens qu'il met à leur disposition sont inappropriés et inadéquats pour maîtriser la situation sur le terrain. II est également clair que l'importance et l'intérêt stratégiques, politiques et économiques que représente pour certains le pays ou la région où se déroule le conflit influencent dans une large mesure la décision du Conseil de sécurité d'agir ou de ne pas agir face à une situation donnée. En outre, plusieurs problèmes, malgré leur gravité et leur importance, telle la question somalienne, demeurent quasi-absents de l'ordre du jour du Conseil.

Quatrièmement, le peu d'importance accordée aux dimensions régionales des conflits, et ce malgré le fait que la réalité démontre que plusieurs conflits africains ont des ramifications et des répercussions qui exigent une réponse globale.

Cinquièmement, l'efficacité limitée des sanctions imposées par le Conseil pour influer, directement ou indirectement, sur l'attitude des parties aux conflits. L'expérience a démontré en effet, concernant les embargos sur les armes imposés à certains pays africains ou à des acteurs non étatiques dans des conflits donnés, que ces sanctions n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés. Ces sanctions n'ont même pas permis dans certains cas, de mettre fin au flux des armes. La Somalie en est le meilleur exemple. Pour ce qui est des sanctions économiques, nous estimons que leur mise en oeuvre en Afrique, surtout quand elles visent des pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés, ne fera, à moyen et à long termes, qu'attiser les tensions et altérer la stabilité dans ces pays.

Sixièmement, le peu d'importance accordée par les acteurs concernés à la prévention du déclenchement et de la résurgence des conflits et à l'éradication de leurs causes profondes, particulièrement économiques, et ce, malgré le fait que tous ces acteurs, y compris le Conseil de sécurité, reconnaissent le lien étroit et l'interdépendance entre la paix, la stabilité et le développement. En outre, les ressources allouées aux activités de prévention et de consolidation de la paix, si elles existent déjà, sont, dans la plupart des cas, fort limitées et ne sont pas à la mesure des objectifs recherchés

Telles sont, à notre avis, les faiblesses principales qui se sont dressées jusque-là en obstacle devant l'affermissement des fondements de la paix et de la stabilité en Afrique, et la Tunisie a, tout au long de la durée de son mandat au Conseil, souligné la nécessité d'y remédier. Comment remédier à ces faiblesses et comment aider l'Afrique à sortir de ses crises? La réponse à cette question n'est certainement pas aisée eu égard à la multitude et à la variété des défis auxquels est confrontée l'Afrique. Nous espérons néanmoins que notre débat d'aujourd'hui permettra de dégager quelques idées utiles et pratiques qui pourraient nous aider à trouver la réponse requise.

En ce qui la concerne, la Tunisie estime nécessaire de procéder à ce qui suit. Premièrement, renforcer les capacités africaines en matière de maintien de la paix, de prévention des conflits et de consolidation de la paix, en assurant la formation des troupes et en fournissant l'assistance nécessaire aux structures régionales africaines concernées. Deuxièmement, établir une coordination et une concertation réelles et efficaces entre les organes de l'ONU, particulièrement le Conseil de sécurité, l'OUA et les autres organisations sous-régionales africaines, en vue d'assurer la prise en considération des spécificités propres à l'Afrique. À cet égard, la Tunisie propose que le Conseil de sécurité envisage l'établissement d'un dialogue direct et régulier avec le Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Ce matin, le Secrétaire général de l'OUA, M. Amara Essy, a fait une proposition similaire, et nous y souscrivons pleinement. Un tel dialogue permettra, à notre avis, de rapprocher davantage le Conseil de sécurité des réalités africaines. Il permettrait au Conseil et à l'OUA de formuler des plans communs pour faire face aux impératifs de la situation en question. Pour parvenir à cet objectif, nous proposons également que le Conseil augmente le nombre de ses missions sur le terrain dans les zones de conflits en Afrique. Il serait aussi utile d'envisager la possibilité d'organiser des missions conjointes entre le Conseil de sécurité et l'OUA dans les zones de conflits et de tensions dans le continent, afin de mieux saisir la réalité sur le terrain et de formuler des stratégies adéquates pour y répondre.

Troisièmement, rompre avec la culture de la réaction et passer à la culture de la prévention. Il faudrait, à cet égard, mobiliser tous les moyens requis pour contenir les foyers de tension et consolider la paix. Les acteurs concernés doivent renforcer leur coordination, chacun selon ses attributions et compétences, dans le cadre de stratégies unifiées, globales et intégrées. Il est désormais universellement admis que le concept de maintien de la paix dépasse de loin le simple déploiement de forces de maintien de la paix, dans un pays donné, ou le désarmement et la démobilisation d'anciens combattants. L'expérience dans certaines régions africaines, telles que l'Afrique de l'Ouest et les Grands Lacs, a par ailleurs montré que la sécurité et la stabilité dans un pays donné est tributaire de la stabilité dans les pays voisins.

Quatrièmement, il est nécessaire de réexaminer, pour les raisons que j'ai évoquées auparavant, le recours aux sanctions, particulièrement celles à caractère économique, comme mesure dissuasive en Afrique.

Cinquièmement, il faut accorder l'importance requise à la prévention de la fourniture des armes légères et de petit calibre aux parties aux conflits en Afrique. Il est essentiel à cet égard de se concentrer sur les pays producteurs et exportateurs de ce type d'armes. À cet effet, la Tunisie propose que l'on envisage la création d'un mécanisme international pour contrôler l'origine de ces armes et les réseaux par lesquels elles passent pour arriver aux zones de conflit. Nous soulignons également la nécessité pour le Conseil de sécurité de traiter de la question de la prolifération des petites armes dans les zones de conflit en Afrique avec le même intérêt qu'il accorde à celle de l'exploitation illégale des ressources naturelles du continent africain.

Sixièmement, nous devons soutenir inconditionnellement l'initiative africaine connue sous le nom de nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous estimons en effet que le succès de cette initiative prometteuse est une responsabilité collective que la communauté internationale dans son ensemble doit assumer, quelle que soit la lourdeur d'une telle charge. Il est en effet impératif que la communauté internationale, avec toutes ses composantes et institutions, se rende compte que quels que soient les efforts et les sacrifices consentis par les pays et les peuples africains pour relever le défi du développement, de la paix et de la stabilité, ils ne seront pas suffisants pour faire sortir le continent de la situation marginale dans laquelle il se trouve.

La Tunisie affirme la nécessité d'assurer un suivi efficace et régulier au débat d'aujourd'hui, en maintenant la situation en Afrique à l'ordre du jour du Conseil. Ce que la communauté internationale, y compris l'ONU et le Conseil de sécurité, est appelée à faire, c'est de passer des paroles à l'action concrète s'agissant de l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Tunisie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je sollicite l'indulgence du Conseil et je demande aux orateurs d'être aussi brefs que possible, car nous devons finir à temps et je dois donner à tous les

orateurs inscrits sur ma liste l'occasion de prendre la parole.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Bangladesh. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous sommes encouragés, Monsieur le Président, par le fait que ce soit vous qui présidiez ce débat. Maurice a dirigé les travaux du Conseil avec beaucoup de compétence ce mois-ci, et cela est attribuable en grande partie à notre ami l'Ambassadeur Jagdish Koonjul et à son équipe. Permettez-moi également de féliciter le Président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Ivan Šimonović de la Croatie, qui, grâce à sa participation efficace à la séance d'aujourd'hui, a souligné le lien entre ces deux conseils.

Je voudrais m'associer à vous, Monsieur le Président, pour saluer la déclaration faite par le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy. Il nous a présenté un aperçu des défis auxquels l'Afrique est confrontée et aussi, de façon plus large, de la façon dont la région espère y faire face. Il convient également d'exprimer notre reconnaissance à la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, qui a tracé les grandes lignes de la coopération entre l'ONU et l'OUA.

La représentation de haut niveau à la séance d'aujourd'hui, tant des membres du Conseil que des non-membres, montre l'importance que nous accordons tous à la situation en Afrique. Le Bangladesh a eu le privilège jusqu'à maintenant de coordonner le groupe des pays les moins avancés, qui comprend 34 pays d'Afrique. Par conséquent, nous ne pouvons pas ne pas nous sentir interpellés par les questions qui touchent l'Afrique, qui nous tiennent tant à coeur, qu'elles concernent la coopération ou les conflits. Même si la coopération commence à caractériser les travaux des regroupements régionaux internes en Afrique, ce sont les conflits manifestes qui continuent d'attirer notre attention.

Deux de ces conflits dans la région des Grands Lacs représentent des défis pour l'ONU et les dirigeants africains, à savoir ceux en République démocratique du Congo et au Burundi. Nous estimons que, dans les deux cas, la paix est possible si l'on parvient à convaincre les intervenants régionaux de coopérer, de faire des compromis et de prendre des décisions audacieuses.

Le Conseil de sécurité ne peut évidemment pas régler à lui seul ces conflits. Ses résolutions ne sont pas automatiquement mises en oeuvre. Le rôle des organisations régionales et sous-régionales est crucial. Cela est également vrai dans le cas des conflits entre l'Éthiopie et l'Érythrée, et en Sierra Leone; et c'est toujours le cas en République démocratique du Congo et au Burundi. L'établissement de la paix dans les deux sous-régions instables et troublées – l'Afrique de l'Ouest et la région des Grands Lacs – figure en bonne place dans l'ordre du jour du Conseil.

L'une des leçons importantes que nous avons tirées en siégeant au Conseil, c'est qu'à lui seul, il a beaucoup de mal à maintenir la paix et la sécurité, nonobstant son mandat. Par conséquent, nous avons souvent sollicité l'aide d'autres organes, comme le Conseil économique et social; les fonds, programmes et institutions de l'ONU; les institutions de Bretton Woods; la société civile, y compris les organisations non gouvernementales; et, surtout, les organisations régionales et sous-régionales. Toutes ces parties prenantes doivent jouer leurs rôles et apporter leurs contributions, surtout en Afrique.

L'Afrique a dominé l'ordre du jour du Conseil de sécurité au cours des dernières années. Les conflits africains comportant des activités de maintien de la paix, de prévention des conflits et de consolidation de la paix après les conflits ont exigé des mesures et un suivi constants. Le Bangladesh a cherché à apporter une contribution positive à cet égard lorsqu'il était membre du Conseil. Par exemple, lors de notre présidence en mars 2000, le Conseil a émis une déclaration du Président, publiée sous la cote S/PRST/2000/10, sur la consolidation de la paix après les conflits, dans laquelle il mettait l'accent sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR).

L'une des questions auxquelles nous avons été confrontés a été celle du financement des programmes de DDR. Le fait de compter sur les contributions volontaires pour financer une composante aussi cruciale de la consolidation de la paix demeure un dilemme. L'importance d'avoir un financement prévisible, adéquat et constant des programmes de DDR est ressortie clairement dans le cas de la Sierra Leone. Nous aurons certainement le même problème en

République démocratique du Congo et au Burundi. La question a été soulevée une fois de plus au Conseil en février dernier.

Plus tôt ce mois-ci, la Sierra Leone a célébré la fin de l'une des guerres civiles les plus sanglantes en Afrique. Le Bangladesh s'est alors réjouit avec le peuple de la Sierra Leone. En tant que plus grand fournisseur de soldats de la paix à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, le Bangladesh a appris avec plaisir la fin de la guerre, surtout parce que nous avions déployé nos Casques bleus face à l'adversité, au moment où la situation militaire et politique, considérée objectivement, aurait dû nous convaincre de nous en abstenir. En tant que Président du comité des sanctions contre la Sierra Leone, le Bangladesh a pris l'initiative de rompre le lien entre les diamants et le conflit. Nous avons été heureux d'avoir été en mesure d'apporter une contribution aussi importante à la paix en Sierra Leone.

Je parle du cas de la Sierra Leone en particulier, car il représente en quelque sorte une mise à l'épreuve pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU; car il a montré l'importance cruciale du rôle des acteurs régionaux; et car il a prouvé qu'avec la volonté politique nécessaire, l'ONU peut connaître le succès dans ses opérations de paix et de sécurité, même dans les situations les plus complexes.

Allant au-delà de la compétence apparente du Conseil de sécurité, je voudrais placer cette séance dans le contexte plus large de certains des événements récents et à venir. La quatrième Réunion de haut niveau entre l'ONU et les organisations régionales, qui a eu lieu en février dernier, mettait l'accent sur la consolidation de la paix après les conflits. Le Conseil avait traité de cette question la veille de la Réunion de haut niveau, et exprimé son appui pour sa tenue, qui survenait après un intervalle de deux ans et demi.

Le Secrétaire général, si je me souviens bien, avait cerné cinq domaines de coopération avec les organisations régionales : négocier et mettre en oeuvre des accords de paix; promouvoir la sécurité et la stabilité; travailler en faveur de la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme; promouvoir la justice et la réconciliation; et trouver une meilleure façon de combiner les secours d'urgence à une aide au développement à long terme. Nous nous attendons à ce qu'il y ait un rapport d'évolution qui soit présenté lors de la cinquième réunion, mais si des instruments comme les résolutions du Conseil et les déclarations du Président doivent être plus efficaces, des progrès devront avoir été accomplis.

La Réunion avait également publié un rapport sur la prévention des conflits dans lequel on décrivait les mesures prises depuis la troisième Réunion tenue en 1998. Les deux mandats – consolidation de la paix après les conflits et prévention des conflits – sont intrinsèquement reliés. En fait, la consolidation de la paix après les conflits, qui comporte les défis que sont la réconciliation et la reconstruction, vise à prévenir la reprise des conflits. Le Secrétaire général avait attiré l'attention du monde précisément sur la prévention des conflits, dans son rapport de juin 2001. Le Bangladesh avait alors eu le privilège de jouer un rôle de chef de file pour veiller à ce que le Conseil assure un suivi adéquat à ce rapport, ce qui avait mené à l'adoption de la résolution 1366 (2001).

Le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique a identifié un certain nombre de domaines où il faut agir. Le Conseil n'a pas attendu pour adopter une série de résolutions – 1196 (1998), 1197 (1998), 1208 (1998) et 1209 (1998). Ces instruments exigent un suivi systématique. La communauté internationale n'a pas toujours accompagné ses engagements en Afrique des actions correspondantes en termes de suivi et de mise en oeuvre. Cela explique en partie les tragédies de l'Afrique d'aujourd'hui.

En abordant la prévention des conflits, nous avons reconnu une fois encore que beaucoup de ces conflits ont leurs racines dans la pauvreté endémique et le sous-développement, dans des institutions faibles ou inexistantes, l'absence de bonne gestion des affaires publiques et des violations systématiques et flagrantes de droits de l'homme. Cette reconnaissance nous conduit inévitablement à ce qui avait été souligné à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles l'année dernière. La Déclaration de Bruxelles et le Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 à venir représentent l'engagement de la communauté internationale s'agissant de relever les défis socioéconomiques dans les 49 pays les plus pauvres, dont 34, comme je l'ai dit tout à l'heure, se situent en Afrique.

L'Afrique a besoin de renforcer ses capacités pour tirer profit de l'accès aux marchés qui s'ouvrent à eux. Le Cadre intégré pour le renforcement des capacités en matière de commerce, coordonné par six organismes internationaux – le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Centre du commerce international – doit immédiatement être mis en place. Pour tirer profit du commerce, il faut disposer des moyens de faire du commerce. Sans cela, les résultats de la Conférence ministérielle de Doha de l'OMC ne serviront à rien et la pauvreté restera une menace pour la paix.

Les guerres civiles ont créé le plus grand marché d'armes du monde en Afrique. Les armes légères tuent tout autant que le VIH/sida. L'adoption du Programme d'action sur les armes légères a été une réalisation majeure. S'il est mis en oeuvre, il pourra faire une grande différence dans la vie des Africains.

Les résultats du passé sont mêlés et souvent décevants. L'avenir apparaît plus prometteur. Nous connaissons plusieurs nouvelles initiatives. Il y a deux grandes conférences au calendrier cette année – toutes deux importantes pour l'Afrique : la Conférence internationale sur le financement du développement, en mars, et le Sommet mondial pour le développement durable, en septembre. En l'Afrique même, nous avons noté un certain nombre d'initiatives – le Conseil des ministres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), en février; le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en mars; et le Sommet de l'OUA, en juillet. Le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une autre entreprise importante. Toutefois, il faut s'assurer que leurs résultats seront mis en oeuvre. La marge de tolérance et d'échec de l'Afrique se réduit inexorablement.

L'Afrique et la cause de la paix et du progrès doivent recevoir une attention prioritaire dans toutes ces instances. Nous devons faire en sorte que l'Afrique soit le carrefour de nos efforts mondiaux et internationaux.

Je voudrais terminer mon intervention par un appel au sujet des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'année dernière, le Conseil a tenu un débat avec Mme Sadako Ogata, appelant une attention particulière sur la situation humanitaire en Afrique. Le calvaire quotidien des hommes, des femmes et des enfants chassés de leurs maisons, humiliés et persécutés, raconte une histoire terrible. Reconnaissons leurs problèmes, exigeons qu'il soit mis fin à leurs souffrances. Que cette séance du Conseil soit un tournant décisif qui apportera une différence dans leur vie. Faisons fructifier la confiance exprimée il y a si longtemps par le général romain Pline l'Ancien lorsqu'il disait « ex Africa semper aliquid novi » – de l'Afrique vient toujours quelque chose de nouveau.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous sommes très honorés de votre présence parmi nous, Monsieur le Président, et nous vous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue. Nous saisissons cette occasion pour féliciter l'Ambassadeur Jagdish Koonjul et son équipe de la manière remarquable avec laquelle ils dirigent les travaux du Conseil de sécurité au cours de ce mois. Nous remercions également le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, de sa participation et de sa précieuse intervention au début de ce débat.

Il y a beaucoup de sagesse et beaucoup d'expérience parmi les dirigeants et les représentants de l'Afrique. Personne ne connaît mieux qu'eux ses problèmes et n'est mieux en mesure de déterminer quelles sont les meilleures solutions. L'Afrique n'a pas besoin de leçons, mais de développement économique. Elle n'a pas besoin de recettes ni de programmes d'ajustement, mais elle a besoin de ressources financières, d'aide publique au développement, d'annulation de la dette et d'aide de l'Organisation des Nations Unies.

Des débats comme celui que nous tenons aujourd'hui sont indiscutablement de grande valeur. En même temps, il est évident que l'attention consacrée à la situation en Afrique dépasse très largement la compétence exclusive du Conseil de sécurité et s'étend à d'autres organes des Nations Unies et au-delà. Il faudrait inviter de manière permanente à ces débats les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, organes dont une partie importante de l'ordre du jour est consacrée à la

situation en Afrique. Nous saluons la présence à cette séance de l'Ambassadeur Ivan Šimonović, Président du Conseil économique et social.

Nous apprécions les tentatives récentes du Conseil de sécurité pour chercher à mieux comprendre les conflits en Afrique. Il y a des débats plus nombreux sur ces questions; on envoie plus de missions sur le terrain; il y a plus fréquemment des contacts directs avec les protagonistes des conflits au moyen de réunions privées ou de séances publiques.

D'autre part, les mécanismes africains pour le règlement des différends se sont développés ces dernières années et, même s'ils restent encore très insuffisants, dans une certaine mesure la coopération entre l'ONU, l'OUA et les organisations sous-régionales en Afrique s'est affirmée. Mais il reste encore énormément à faire. Il est inquiétant que, malgré ce qui est répété dans les débats et ce que l'on dit dans les résolutions, on continue d'insister sur la réaction aux conflits et non pas sur leur prévention.

La recherche de la paix et de la sécurité exige le développement et l'élimination de la pauvreté. Il ne saurait y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix. Les méthodes actuelles de travail et la composition du Conseil de sécurité, organe où les pays en développement sont totalement sous-représentés, notamment les pays africains, ne contribuent certainement pas non plus à accorder une attention réelle aux problèmes de l'Afrique. Comment expliquer que l'Afrique, dont les conflits font la majorité des sujets à l'ordre du jour de cette instance, n'a pas un seul représentant parmi ses membres permanents? C'est une des raisons pour lesquelles nous insistons sur une réforme urgente et profonde du Conseil de sécurité.

Dans le rapport du Secrétaire général au Sommet du Millénaire, il est dit que la majorité des guerres actuelles sont des guerres qui se déroulent dans le monde en développement. C'est une réalité incontournable qu'il y ait en Afrique plus de conflits armés que sur n'importe quel autre continent. Vingt pour cent des Africains vivent dans des pays gravement affectés par les conflits. Plus de la moitié des décès qui dans le monde sont dus à la guerre se produisent sur ce continent, où l'on compte également des millions de réfugiés et de personnes déplacées.

La proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême continue d'augmenter en Afrique, atteignant près de 50 % de la population, qui vivent avec moins d'un dollar par jour. On trouve sur ce continent 34 des 49 pays les moins avancés. Si l'Afrique compte 18,5 % de la population mondiale et dispose d'énormes ressources naturelles, sa part du produit national brut, au niveau planétaire en est aujourd'hui 1 %, et sa part du commerce mondial, 2 %.

L'Afrique a un taux d'analphabétisme de 41 % – le plus élevé du monde. Elle ne dispose que de 1,8 % des téléphones dans le monde, 1,3 % de ses ordinateurs et 0,6 % de ses utilisateurs d'Internet – et la moitié de ces derniers se trouvent dans un seul pays. Comment peut-on espérer que dans une telle situation, le continent peut effectivement faire face aux défis posés par une économie mondialisée, qui est de plus en plus basée sur le savoir?

L'Afrique est la seule région du monde avec une scolaire en déclin; 100 millions d'enfants africains ne vont jamais à l'école. En outre, la dette de l'Afrique représente 110 % de son produit national brut. En fait, depuis 1985, le Fonds monétaire international a reçu plus de fonds de l'Afrique subsaharienne qu'il n'en a prêté, et cette tendance continue de se développer.

L'Afrique dépense plus d'argent au service de la dette que pour la santé et l'éducation combinées et ce, dans un monde où l'aide publique au développement ne représente que 0,22 % du produit national brut, le taux le plus bas des 10 dernières années.

Nous redisons que la dette extérieure des pays africains doit être annulée, sans conditions ni exigences. Cette dette a déjà été remboursée plus d'une fois.

Une autre grave menace au développement durable en Afrique est le VIH/sida. Deux personnes sur trois infectées par ce fléau et neuf personnes sur 10 qui meurent du sida dans le monde vivent en Afrique. Il y autant de décès dus au sida en Afrique subsaharienne que du fait du lancement dans cette région de plus de 70 bombes nucléaires similaires à celles visant Hiroshima et Nagasaki.

Nous ne pouvons négliger les origines historiques des crises africaines : le rôle pernicieux joué par les puissances coloniales et néo-coloniales, qui se sont engagées dans l'esclavage, favorisé la division, tracé des frontières arbitraires, encouragé les conflits tribaux, pillé les ressources naturelles et vendu toutes sortes d'armements, entre autres choses.

Aujourd'hui, ces puissances ont l'obligation morale de corriger les effets de leurs actions. La prévalence d'un ordre économique international injuste et non viable, qui continue d'utiliser l'Afrique comme source principale des richesses pour servir la consommation à outrance et non viable des pays industrialisés, est l'un des facteurs à l'origine de cette situation.

Cuba a des liens historiques d'amitié et de solidarité très profonds avec l'Afrique. Dans une large mesure, la formation de notre nationalité s'est fait grâce aux pays africains.

Plus de 80 000 travailleurs civils cubains fournissent une assistance à l'Afrique; près de 25 000 d'entre eux sont des médecins, dentistes, infirmiers et travailleurs de la santé. De 1961 à 2001, 29 686 jeunes africains ont obtenu des diplômes d'enseignement moyen et supérieur à Cuba, sont plus de 1 100 dans le domaine des soins de santé. Aujourd'hui, 2 803 étudiants africains de 40 pays bénéficient de programmes éducatifs à Cuba. Le coût de leurs études est entièrement pris en charge par notre gouvernement.

Le plan global de santé en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, que Cuba a lancé il y a quelques années, couvre déjà 11 pays africains et sera étendu à d'autres. Ce programme, qui permet à 831 travailleurs de la santé cubains de fournir des soins gratuits aux pays bénéficiaires, a également été soutenu par d'autres pays tels que la France, le Japon, l'Allemagne et l'Afrique du Sud, et par de nombreuses organisations non gouvernementales. Dans divers pays africains, Cuba a également créé des écoles de médecine et envoyé des professeurs cubains dans plusieurs pays d'Afrique – à titre gratuit.

Répondant spécifiquement à l'esprit de coopération requis par la situation complexe prévalant en Afrique, Cuba réitère aujourd'hui l'offre faite par le Président Fidel Castro durant le Sommet du Millénaire d'envoyer 3 000 médecins spécialistes à titre gratuit pour exercer en Afrique subsaharienne et créer les infrastructures nécessaires pour l'administration généralisée des traitements anti-rétroviraux, si les pays industrialisés fournissent les médicaments et ressources nécessaires.

Nous soulignons le fait que ces médicaments vitaux sont nécessaires à une très grande échelle, y compris pour ce qui est des médicaments contre le sida, et qu'ils ne peuvent continuer d'être protégés par des brevets. L'on ne peut tirer profit de la vie des êtres humains.

Je voudrais également réitérer l'offre faite par Cuba à la session extraordinaire sur le sida. Cuba a pris l'engagement de mettre à la disposition des pays les plus pauvres, notamment les plus touchés par le sida, ce qui suit :

Premièrement, Cuba fournirait 4 000 médecins et personnel de santé pour mettre en place l'infrastructure nécessaire assurant à la population les médicaments nécessaires, prescriptions et suivi. Ce personnel pourrait également former un grand nombre de spécialistes, infirmiers et techniciens de la santé dans les pays où il travaille.

Cuba pourrait également fournir des professeurs pour mettre en place 20 écoles de médecine chargées de former 1 000 médecins chaque année dans les pays où les besoins sont les plus importants. Cuba fournirait également des médecins, enseignants, psychologues et autres spécialistes devant apporter des conseils et coopérer avec les programmes de prévention du sida et d'autres maladies; les équipements nécessaires de diagnostic et matériel requis pour les programmes de prévention de base, et un traitement antirétroviral pour 30 000 malades.

Cuba ne tirerait aucun profit de cette action et prendrait en charge la partie la plus coûteuse – les salaires du personnel et des spécialistes souhaitant réaliser cette mission.

Il est temps d'agir. Nous offrons notre expérience en toute modestie, et seulement comme exemple de ce qui peut être fait par tous, dans un véritable esprit de coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de Cuba des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Côte d'Ivoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Djangoné-Bi (Côte d'Ivoire) : C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole à cette réunion de haut niveau du Conseil de sécurité en ce premier mois de l'année 2002, pour échanger, encore une fois, sur la situation en Afrique.

Monsieur le Président, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier pour votre aimable

invitation adressée à votre homologue ivoirien, S. E. M. Abou Drahamane Sangaré, qui n'a pas pu malheureusement faire le déplacement, du fait d'engagements déjà pris. J'aimerais également vous exprimer la satisfaction de la Côte d'Ivoire pour l'heureuse initiative que vous avez prise d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil la question de la situation en Afrique.

Par ailleurs, il me plaît de saluer ici la présence et l'intervention de Mme Fréchette, Vice-Secrétaire générale, représentant le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, dont mon pays connaît et apprécie l'attachement aux problèmes de l'Afrique et la lutte pour leur trouver des solutions appropriées.

Monsieur le Président, je suis heureux et fier de voir S. E. M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, à cette réunion de haut niveau, où il est appelé à parler des problèmes de l'Afrique. Qui mieux que lui peut nous situer sur l'état du continent et sur les perspectives d'avenir de l'Afrique en cette période de transition entre l'OUA et l'Union africaine, à un moment où l'attention de la communauté internationale se focalise sur d'autres défis.

Enfin, qu'il me soit permis de saluer la présence du Président du Conseil économique et social ainsi que tous les membres du Conseil pour leur disponibilité en faveur de la cause africaine. Je m'en voudrais d'arrêter ici mes salutations, sans réitérer aux représentants du Cameroun et de la Guinée ainsi qu'à tous les autres pays nouvellement élus membres non permanents du Conseil de sécurité, la joie et les félicitations de la Côte d'Ivoire, pour leur entrée dans ce cercle de décisions de l'Organisation des Nations Unies. Ils peuvent compter sur la coopération de la délégation ivoirienne.

Cette réunion du Conseil sur la situation en Afrique se tient dans un contexte bien particulier, puisqu'elle est la première de cette ampleur après les événements tragiques du 11 septembre 2001. Suite à ces événements de triste mémoire, nous avons apprécié la manière dont le Conseil a su traiter les délicates questions soulevées par le terrorisme. En effet, c'est dans un esprit de responsabilité et un climat de sérénité que le Conseil a réagi, à la grande satisfaction de tous.

Les différentes résolutions qu'il a rapidement adoptées, qui condamnent sans réserve les actes de terrorisme et préconisent des mesures idoines en vue de lutter efficacement contre ce fléau, ont démontré, une fois encore, combien grande est sa volonté de répondre aux attentes de la communauté internationale, et combien il est important que des actions soient prises de manière globale pour endiguer tout mal qui menace la paix et la sécurité internationales.

Nous voici réunis pour parler, encore une fois, de la situation en Afrique, en une seule journée. Il s'agit là d'une véritable gageure, même si l'on ne choisit que quelques points importants. De surcroît, nous courons le risque de tomber dans des lieux communs, tellement le sujet a été rabâché durant ces derrières décennies dans tous les forums et instances internationaux.

En effet, qui de nous n'a jamais entendu évoquer, s'agissant du continent africain, des thèmes tels l'augmentation substantielle du flux de l'aide publique au développement, l'allègement de la dette, l'amélioration de l'accès des produits africains aux marchés des pays développés, etc. Voilà une série de sujets répétés à l'envi, mais sans vraiment connaître une réelle application durable sur le terrain.

Ici même, à la demande du Conseil, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a publié d'excellents rapports thématiques sur la situation en Afrique dont notamment celui sur les causes de conflits en Afrique et les moyens d'y faire face, afin de parvenir à une paix pour le développement durable au bénéfice des peuples africains et de la communauté internationale.

Les questions telles que celles des réfugiés et personnes déplacées, dont l'Afrique détient le triste record, du VIH/sida, de la coopération entre l'ONU et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), pour ne citer que celles-là, ont été discutées et examinées de bout en bout au sein de ce Conseil. Des résolutions ou recommandations indiquant clairement les voies et moyens de solutions aux problèmes africains ont été adoptées. En dépit de tout cela, il nous semble que nous sommes toujours à la case départ.

L'on est tenté de se demander, dans ces conditions, pourquoi le Conseil se penche t-il, de façon quasi-cyclique, sur la situation en Afrique, comme pour se donner bonne conscience? On ne peut pourtant pas reprocher aux africains un manque d'action positive et d'envergure pour relever les défis qui se posent à eux.

À toute critique, on peut répondre que depuis quelques années l'Afrique travaille résolument à trouver des solutions à ses nombreux problèmes politiques, économiques et sociaux. Quelques résultats

tangibles ont été atteints sur le terrain du règlement des conflits, grâce à l'action d'éminents dirigeants et hommes d'État africains. Dans ce cadre, on peut citer les Présidents Nelson Mandela et Quett Masire pour ce qui est du Burundi et de la République Démocratique du Congo, le Président Abdelaziz Bouteflika pour ce qui concerne le conflit Érythrée-Éthiopie.

Dans la sous-région ouest-africaine, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest n'ont ménagé aucun effort, malgré d'énormes obstacles, pour que la paix revienne peu à peu dans la région, où des foyers de tension menaçaient l'existence de pays comme le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau. Naturellement, tous ces résultats encourageants ont été réalisés avec le concours appréciable et apprécié de l'ONU.

Le dialogue et la coopération empruntés comme moyens de solution aux problèmes, sans interventions étrangères inopportunes, commencent aujourd'hui à porter leurs fruits. Mon pays, la Côte d'Ivoire, forme le voeu que les autres pays frappés par les conflits adoptent cette voie, comme le recommandent les rapports du Secrétaire général de l'ONU sur les causes des conflits en Afrique.

Cette approche, mise en place par les Africains pour régler leurs problèmes politiques, honore la tradition africaine et doit être saluée et encouragée par la communauté internationale. Elle démontre, au demeurant, que le continent est effectivement une entité vécue par ses propres dirigeants comme unitaire, et que les chefs d'État sont prêts à entretenir un dialogue constructif entre eux, quels que soient les différends qui les opposent, pour peu qu'ils acceptent de privilégier l'intérêt des peuples africains. La communauté internationale devrait leur faire confiance et les assister dans cette voie de manière sincère, sans arrière-pensée.

Les efforts déployés dans la recherche de solutions aux problèmes politiques, notamment en ce qui concerne les conflits, se vérifient également dans le domaine économique et social.

Ce n'est un secret pour personne que l'Afrique et ses dirigeants cherchent aussi activement à créer des mécanismes pour opérer des réformes intérieures et renforcer la bonne gouvernance. La construction et le maintien de la démocratie sont d'une importance cruciale non seulement pour le maintien de la paix et de la stabilité intérieure des États, mais également parce qu'elle contribue à la lutte contre d'autres maux. Aujourd'hui, très rares sont les États africains qui ne vont pas dans la direction des systèmes pluriels et démocratiques de gouvernement.

Le contexte africain a bien changé, de manière générale. L'évolution du leadership politique est une source d'optimisme. Les efforts de bonne gouvernance sont réels et, même si beaucoup reste encore à faire, des progrès certains ont été accomplis dans le domaine de la lutte contre la mauvaise gestion de la chose publique.

La démocratie s'enracine lentement, mais sûrement. L'ère des partis uniques est révolue, et il est heureux de constater la formation d'une société civile consciente de ses responsabilités. En effet, la démocratie n'est pas seulement l'affaire des gouvernants. C'est aussi l'enracinement d'une culture à l'échelon des citoyens et de l'ensemble des forces vives d'un pays.

Il est cependant évident que la démocratisation ne peut prospérer dans un environnement caractérisé par la misère. Comme le dit Maurice Duverger, « La démocratie, c'est aussi une affaire de pouvoir d'achat ». C'est dire que pour être réelle et durable, cette démocratisation a besoin du développement et, par conséquent, de disposition de la communauté internationale à vouloir sincèrement aider ce continent. On ne peut exiger de l'Afrique une démocratisation uniquement en maniant des conditionnalités, souvent inadaptées aux réalités quotidiennes des peuples africains.

Les évolutions et développements que j'ai évoqués exigent de la part de la communauté internationale dans son ensemble l'appui le plus ferme et un engagement à long terme. Sans la paix et la fin des conflits pernicieux, pour ce qui concerne les questions politiques, il n'y aura non seulement ni sécurité ni stabilité, mais surtout, pas de développement possible. Il n'y aura pas non plus de victoire contre la pauvreté ni d'intégration pleine et entière du continent africain dans la vie internationale.

Selon les estimations de l'ONU, 52 % des personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour, se trouvent en Afrique. Au cours de la dernière décennie, les efforts en faveur de cette région ont pâti de la baisse substantielle des ressources confiées à l'ONU pour ses activités. Parallèlement, les flux d'aide au développement à destination de l'Afrique sont tombés

de 23,4 milliards de dollars en 1994 à 15,3 milliards en 1999. Les investissements étrangers ont stagné à moins de 5 % du total des investissements effectués dans l'ensemble des pays en développement.

Le continent africain, on ne l'ignore pas, compte près de 20 % de la population mondiale, cependant il ne représente que 3,5 % du produit national brut mondial et 1,5 % des exportations mondiales. Pour atteindre l'objectif de la Déclaration du Millénaire de réduire la pauvreté de moitié d'ici l'an 2015, les spécialistes nous disent que les pays africains devront bénéficier d'un taux de croissance annuel de 7 à 9 %.

En Côte d'Ivoire, nous restons convaincus avec le Secrétaire général de l'ONU qu'il faudrait, pour aider l'Afrique à vaincre la pauvreté, un savant équilibre d'aide financière, d'allègement de la dette et d'amélioration de l'accès aux marchés des pays développés, ainsi qu'un soutien approprié et continu aux efforts de diversification de l'économie africaine.

Au plan social, le Conseil de sécurité n'ignore pas que, sur les 36 millions de séropositifs à travers le monde, 25 millions sont africains. Le fléau du VIH/sida met à mal les plans de développement en Afrique, puisqu'il frappe davantage la jeunesse, et à en croire les spécialistes, les systèmes éducatifs dans l'ensemble du continent. Il est de notoriété que dans certains pays africains, l'épidémie fauche particulièrement les enseignants à un rythme tel qu'on ne parvient plus à les remplacer.

Ici aussi, les résultats des travaux de l'Assemblée générale sur le VIH/sida – qui, à l'initiative du Secrétaire général a créé un fonds pour lutter efficacement contre ce fléau, en particulier en Afrique – attendent une mise en oeuvre par la communauté internationale. Par ailleurs, qui dans cette salle n'a jamais entendu ce cri de désespoir : « La maladie est au Sud alors que les médicaments se trouvent au Nord »?

Le Secrétaire général avait appelé, en juillet dernier le G-8, réuni à Gênes en Italie à contribuer à la lutte mondiale contre le sida en finançant largement le Fonds mondial créé à cet égard. Il rappelait que l'on est encore loin de la fourchette fixée pour ce fonds qui est de 7 à 10 milliards de dollars par an. M. Kofi Annan espérait à l'occasion, que chacun – gouvernements, secteur privé, fondations – va participer au combat contre le sida, une pandémie aux proportions effrayantes, surtout en Afrique. Il convient de rappeler, à ce niveau, que l'Afrique a déjà décidé à Abuja, au Nigéria, de consacrer environ 10 à 15 % des budgets des gouvernements africains à la lutte contre ce fléau.

Ici comme ailleurs, les Africains s'efforcent de créer les conditions de la prise en charge, par eux-mêmes, de leur destin. Ils ne se reconnaissent pas dans l'afropessimisme dans lequel on veut les figer. Les Africains sont plus que jamais déterminés à prendre en main l'avenir du continent et de ses habitants.

C'est donc consciente de cette réalité que l'Afrique s'est dotée, avec la création de l'Union africaine, d'une nouvelle structure politique qui tienne compte des défis nouveaux.

Le nouveau Partenariat pour le développement économique de l'Afrique, que la communauté internationale salue à juste titre, est un ambitieux programme des Africains pour les Africains et leurs partenaires étrangers. Sans entrer dans les détails, retenons qu'il vise à restaurer la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent; à promouvoir la bonne gouvernance et un leadership efficace; à trouver la voie d'une croissance vigoureuse et d'un développement durable; à réduire la pauvreté et les inégalités; et à rétablir et à reconstruire les infrastructures indispensables au bien-être des peuples africains.

Ce sont en effet des ambitions qui sont à la hauteur des légitimes attentes du continent africain pour le XXIe siècle. Les Nations Unies se doivent d'être à l'écoute des initiatives qui émanent des Africains et de faire montre de patience en vue de concevoir et de promouvoir des programmes appropriés et chercher de façon constructive des moyens d'appuyer ses initiatives. L'ONU doit être le premier partenaire de l'Afrique dans la réflexion sur les implications de la mise en oeuvre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Cette initiative est conçue pour s'appuyer sur des partenariats forts et concrets.

La Côte d'Ivoire reste convaincue que tous ces vastes chantiers – création de l'Union africaine, mise en oeuvre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – seront considérés dans les années à venir comme l' « acte constitutif » du développement africain.

L'heure n'est plus aux déclarations d'intention: tous les projets et programmes concernant la situation en Afrique et les solutions à y apporter sont connus de

tous. La plupart ont été élaborés avec l'assistance de l'ONU et de ses agences et institutions. Il nous faut maintenant en évaluer l'exécution, ainsi que celle de toutes les résolutions et recommandations de l'ONU et des autres institutions internationales pour constater ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et les raisons de cette inaction en faveur d'un continent pour lequel chacun se désole de ses multiples malheurs et dont les populations ont le sentiment que quand il s'agit d'elles, c'est souvent une attitude du minimum possible, voire d'indifférence, que la communauté internationale adopte.

Il s'agit maintenant d'oeuvrer franchement, avec les Africains, pour que l'Afrique joue un rôle accru sur la scène internationale. Sachons prêter attention au message qu'elle nous adresse, car ce message donne de bonnes raisons de croire en la possibilité d'un avenir meilleur pour le continent africain. Dès lors que les Africains eux-mêmes sont déterminés, il incombe aux partenaires de l'Afrique d'aider à faire de la renaissance et du décollage de l'Afrique une réalité tangible.

Réfléchissons ensemble à ce que déclarait, avec éloquence, le Premier Ministre britannique, M. Tony Blair, dans le discours qu'il a prononcé récemment à Brighton :

> «L'état de l'Afrique est une plaie qui interpelle la conscience de l'humanité tout entière. Si la communauté mondiale s'en donnait les moyens, et elle les a, elle pourrait la guérir. Mais si nous ne faisons rien, cette plaie n'en deviendra que plus profonde et plus menaçante. »

Faisons donc en sorte de contribuer, dès aujourd'hui, au processus qui permettra à l'Afrique de guérir de ses maux et de maîtriser totalement son destin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Côte d'Ivoire des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haneda (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du Gouvernement japonais, de vous exprimer notre reconnaissance pour l'esprit d'initiative dont vous avez fait preuve en convoquant cette réunion. Je remercie de leurs déclarations la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, et le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy. Nous avons particulièrement apprécié les notes d'information de M. Essy sur la stratégie adoptée par l'OUA pour faire face à la situation actuelle en Afrique, ainsi que sur le processus de transition qui permettra à l'OUA de devenir l'Union africaine.

Malgré les énormes efforts déployés jusqu'à présent, les pays africains se heurtent encore à de nombreux obstacles qui peuvent poser une menace pour la paix et la stabilité sur leur propre territoire. Le Japon reconnaît que la paix interne, la sécurité et la stabilité sont des conditions préalables au développement durable dans toute société ou économie et que la bonne gouvernance joue un rôle fondamental à cet égard.

Dans cette optique, le Japon se félicite de la décision qui a été adoptée lors du Sommet de l'OUA tenu en Zambie en juillet dernier de laisser l'Union africaine prendre le relais de l'OUA. Comme le souligne cette décision, le principal rôle de l'Union africaine sera de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que la bonne gouvernance, sur tout le continent africain, sur la base des principes et des institutions démocratiques ainsi que de la participation populaire. Ainsi, le succès de l'Union africaine dépendra essentiellement de sa capacité de maintenir la paix et la sécurité sur tout le continent. Le Japon est persuadé que, sous la conduite avisée de M. Essy, la tâche importante de transformer l'OUA en Union africaine sera couronnée de succès. Nous ne ménagerons aucun effort pour l'appuyer dans cette tâche.

Si la décision relative à l'Union africaine et à l'Acte constitutif de cette Union offrent un nouvel accord-cadre pour la gouvernance de ses États membres, le document intitulé nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, également adopté au Sommet de l'OUA de juillet dernier, fournit des orientations politiques concernant les activités de l'Union africaine. Le Japon reconnaît que l'adoption du nouveau Partenariat revêt une grande importance pour le développement durable de l'Afrique.

Premièrement, le fait que différents plans de développement africains qui avaient été présentés par plusieurs dirigeants africains aient été coordonnés et amalgamés pour créer le nouveau Partenariat prouve

que les Africains ont pris en main le processus de développement et de consolidation de la paix.

Deuxièmement, les principales orientations du nouveau Partenariat – le renforcement de la capacité des pays africains de prévenir, gérer et résoudre les conflits et d'asseoir la gouvernance démocratique sur des bases économiques solides – représentent une démarche essentielle si l'on veut que les pays africains participent pleinement à l'économie mondiale.

Pour ces raisons, le Japon estime que le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, avec son cadre politique important pour la paix et le développement durables des pays africains, et l'Union africaine, en tant qu'organe de mise en oeuvre, méritent le ferme appui de la communauté internationale.

Le Japon a organisé deux conférences internationales à Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) depuis 1993, en vue de rationaliser les questions africaines figurant à l'ordre du jour de la communauté internationale et d'appuyer les initiatives des pays africains eux-mêmes pour résoudre ces questions de façon que des derniers puissent pleinement participer à l'économie mondiale. En décembre dernier, le Japon a organisé une réunion au niveau ministériel à Tokyo pour préparer la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III), prévue pour 2003. La réunion s'est concentrée sur la façon dont la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique peut renforcer sa coordination avec le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et a adopté la déclaration du Président citant les domaines importants de coopération suivants. Premièrement, renforcer le fondement du développement par la promotion de la paix et de la bonne gouvernance; deuxièmement, investir dans les individus, en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines, l'éducation et le secteur de la santé; et troisièmement, réduire la pauvreté par la croissance économique.

En outre, la coopération Sud-Sud – notamment entre l'Asie et l'Afrique et entre les pays africains –, la coopération régionale et la coopération dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication ont également été reconnues comme des démarches importantes pour promouvoir le développement de l'Afrique.

Le regard tourné vers la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III), le Japon continuera de renforcer sa coopération avec les pays africains et d'appuyer l'Union africaine et le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en coopération étroite avec le Secrétaire général Essy.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Japon de la brièveté de sa déclaration.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Nigéria. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Apata (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria est très heureux de vous voir présider en personne, Monsieur le Ministre, ces importantes délibérations du Conseil de sécurité. Ceci montre bien votre détermination personnelle et celle de votre gouvernement de faire en sorte que l'Afrique, à l'aube de ce nouveau millénaire, entreprenne la transformation socioéconomique rapide de ses sociétés et cesse d'être un point inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Nous souhaitons la bienvenue aux nombreux ministres qui se sont exprimés au Conseil ce matin. Leur présence – et en particulier dans le cas de ceux qui viennent d'un autre continent que le nôtre – montre bien la détermination de la communauté internationale d'aider l'Afrique à faire face à ses nombreux problèmes. Au nom de la délégation nigériane, je les remercie de leur contribution à ce débat.

Le Nigéria félicite chaleureusement les nouveaux membres élus du Conseil : Bulgarie, Cameroun, Guinée, Mexique et République arabe syrienne. Nous félicitons également le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), S. E. Amara Essy. Le Nigéria s'aligne totalement sur le sens général de la déclaration qu'il a prononcée ce matin.

Au nom de la délégation nigériane, je veux remercier toutes les délégations qui ont transmis leurs condoléances à notre gouvernement et à notre peuple à la suite des événements tragiques survenus à Lagos. Nous apprécions ces marques de soutien.

Pour de nombreux États de notre continent, les promesses de prospérité n'ont pas encore été réalisées, 40 ans après l'indépendance. En fait, de nombreuses parties de notre continent continuent de connaître la pauvreté, une infrastructure en déliquescence, le fléau

du VIH/sida et des situations de conflit. Face à ces défis, les dirigeants africains ont entrepris de sérieux efforts pour trouver des solutions durables aux problèmes fondamentaux du développement socioéconomique. Les efforts du Président Bouteflika, qui ont permis de mettre un terme au conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée; ceux des dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui se sont penchés sur les problèmes de l'Union du fleuve Mano; ceux des dirigeants de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), qui ont cherché une solution pacifique aux conflits de la Somalie et du Soudan; et ceux déployés dans le contexte du processus de paix de Lusaka en relation avec les conflits en Angola et en République démocratique du Congo, font partie des mesures exemplaires prises par nos dirigeants, dans l'intention de débarrasser l'Afrique des situations de conflit. Les succès rencontrés jusqu'ici en Sierra Leone, au Burundi, en République centrafricaine et en Guinée-Bissau sont, dans une très large mesure, dus à leurs efforts en vue d'établir la paix. Nous saluons leurs réalisations et leur persévérance. Si nous ne sommes pas encore tout à fait « Uhuru » dans ces pays, nous reconnaissons néanmoins les progrès importants qui ont été réalisés dans le sens d'une paix durable.

Nous reconnaissons que notre continent est le maillon le plus faible de la chaîne planétaire. La reconnaissance de ce fait a notamment amené les dirigeants africains à redoubler d'efforts à l'aube du nouveau millénaire pour que l'Afrique puisse échapper à la dette extérieure, aux situations de conflit, aux maladies transmissibles qui peuvent être évitées et à la pauvreté. Le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est donc une initiative audacieuse et pleine d'imagination de la part de nos dirigeants pour atteindre l'objectif consistant à transformer les sociétés africaines dans les domaines politique, social et économique, à seule fin d'améliorer la vie de nos populations. S'ils reconnaissent que la principale responsabilité dans la réalisation de cette tâche immense leur appartient, ils reconnaissent aussi qu'ils ne pourront pas le faire tout seuls, notamment en cette ère de mondialisation. D'où l'insistance sur le partenariat – partenariat entre organisations gouvernementales et non gouvernementales; partenariat entre secteurs public et privé; partenariat entre le gouvernement et tous les éléments de la société et – ceci est d'une importance cruciale – partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale.

À cet égard, il a été très instructif d'entendre ces dirigeants déclarer qu'ils ne se laisseraient plus conditionner par les circonstances et qu'ils étaient résolus à déterminer leur propre destin, invitant le reste du monde à compléter leurs efforts. Nous invitons donc la communauté internationale à les compléter, de façon marquée et transparente.

Le Nigéria, Président du Comité de mise en oeuvre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, est résolu à faciliter la réalisation rapide des objectifs qui sont au coeur du Partenariat. Ils comprennent notamment le renforcement du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits aux niveaux régional et continental; la promotion et la protection de la démocratie et des droits de l'homme dans les différents pays africains; le rétablissement et le maintien de la stabilité macroéconomique des économies africaines en veillant à assurer une discipline dans la mise en oeuvre des politiques monétaires et budgétaires; la promotion du développement de l'infrastructure, de l'agriculture – y compris la diversification en agro-industries – et de la production de produits manufacturés pour servir les marchés tant interne que d'exportation; et la revitalisation des instituts de formation pédagogique et médicale, en accordant la plus haute priorité aux problèmes du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies transmissibles.

Sur la question de la coopération avec les organisations régionales, le Nigéria se félicite des efforts du Conseil de sécurité pour établir les synergies nécessaires avec la CEDEAO, l'IGAD et la Communauté de développement de l'Afrique australe dans la prévention et le règlement des conflits dans leurs sous-régions respectives. Toutefois, nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'accroître son soutien aux différentes initiatives régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

Afin de renforcer la coopération existant entre l'ONU et l'OUA, la délégation nigériane demande que l'ONU accorde plus d'assistance au Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et nous lançons un appel à l'octroi d'une assistance financière et logistique aux organisations sous-régionales, afin d'en améliorer l'efficacité. Le Nigéria approuve le recours à des missions d'enquête interdisciplinaires et l'instauration de mesures de confiance dans les régions instables, et se félicite en

particulier des visites de membres du Conseil de sécurité aux régions de conflit en Afrique, ainsi que l'appel aux services d'envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU pour traiter les conflits de notre continent.

La contribution remarquable de médiateurs tels que l'ancien Président Nelson Mandela montre bien qu'il est justifié de continuer à faire appel à des personnalités éminentes en tant que médiateurs.

Nous nous félicitons également de la création du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest. Ceci permettra de faciliter la coopération et la collaboration entre les Nations Unies, la CEDEAO, et les dirigeants de la sous-région, en particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Le Secrétaire général, dans son rapport intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » a attiré l'attention sur l'importance des sanctions économiques et des embargos sur les armements en tant qu'outils efficaces pour la prévention et le règlement des conflits. Notre expérience a montré que les conflits sont stimulés, prolongés et soutenus par la prolifération des armes légères et de petit calibre, ainsi que par l'exploitation illégale des ressources naturelles. Nous apportons notre ferme soutien aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Nous invitons le Conseil à examiner ce rapport et à voir comment ses recommandations et ses conclusions peuvent être mises en oeuvre dans nos efforts en vue de prévenir les conflits.

La décision adoptée l'année dernière par le Conseil de sécurité d'imposer des sanctions sur les diamants illicites et les autres ressources naturelles illicites provenant de zones de conflit en Sierra Leone, en République démocratique du Congo, et en Angola, est une mesure importante qui devrait contribuer positivement au processus de paix dans ces pays. Toutefois, le Conseil est vivement encouragé à toujours tenir compte des points de vue des dirigeants de la sous-région, avant d'imposer des sanctions à un pays ou à un groupe de pays, ou à l'encontre de groupes ou d'une personne ou de personnes de leur sous-région. Les consultations de haut niveau menées entre les Membres du Conseil de sécurité et le Comité de médiation et de sécurité de la CEDEAO, l'année dernière, avant d'imposer des sanctions au Libéria, méritent l'éloge, et le Conseil est exhorté à institutionnaliser ce type d'approche dans ses méthodes de travail.

Enfin, le Nigéria est d'avis que les seigneurs de guerre et leurs cohortes qui ont commis des crimes contre l'humanité devraient être traduits en justice en vertu du droit international. Le Nigéria apporte son soutien au Tribunal spécial pour la Sierra Leone, et ce soutien repose sur notre forte conviction que le fait de traduire ces criminels en justice enverra un important message à ceux qui pourraient encore avoir des intentions similaires, à savoir qu'ils n'échapperont pas à la justice. Nous lançons au Conseil un appel à faire en sorte que ce Tribunal soit financé par le budget ordinaire des Nations Unies plutôt que par des contributions volontaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de la Sierra Leone. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kamara (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : C'est avec un vif plaisir que ma délégation s'associe aux autres membres afin de vous féliciter d'avoir assumé la Présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Permettez-moi également de féliciter les nouveaux membres du Conseil : la Bulgarie, le Cameroun, la Guinée, le Mexique et la République arabe syrienne.

Permettez-moi également, d'emblée, d'adresser les profondes condoléances de ma délégation aux gouvernements et aux peuples de la République démocratique du Congo et de la République du Nigéria pour les pertes en vies humaines et les destructions massives de biens survenus à la suite de la récente éruption volcanique au Congo, à Goma, et des explosions dans un dépôt de munitions à Lagos, au Nigéria.

Je souhaite féliciter la délégation de Maurice de son initiative de convoquer la présente réunion publique consacrée exclusivement à la situation en Afrique. Par coïncidence, il y a deux ans, le mois de janvier avait été qualifié de « mois de l'Afrique » au Conseil de sécurité.

Les directives pour la réunion d'aujourd'hui suggèrent qu'indépendamment de l'intérêt démontré par le Conseil dans le passé, nous n'arrivons pas aux résultats globaux voulus pour résoudre les problèmes

de l'Afrique. Apparemment, la majorité des sous-régions de l'Afrique sont dans un état de crise permanente. Par conséquent, ma délégation est convaincue que cette réunion est opportune. Elle offre une occasion renouvelée au Conseil de sécurité de dresser un bilan des derniers événements et des possibles faiblesses dont souffre le continent, et de rappeler à la communauté internationale que l'Afrique continue de faire partie de notre monde interdépendant.

Nous convenons qu'il est nécessaire que le Conseil et la communauté internationale se concentrent de nouveau sur l'Afrique. La raison en est claire. Nous sommes à une étape à laquelle les problèmes de l'Afrique – des problèmes sérieux qui aboutissent chaque jour à des pertes considérables en vies humaines – pourraient être submergés dans un flot d'autres événements sur la scène internationale. Nous convenons que le Conseil de sécurité doit être beaucoup plus actif dans la recherche de solutions urgentes aux problèmes auquel le continent le plus désavantagé du monde doit faire face aujourd'hui.

Les directives pour la présente réunion soulèvent plusieurs questions pertinentes. Permettez-moi de me concentrer sur deux de ces questions, qui, de l'avis de ma délégation, sont en rapport avec les raisons pour lesquelles le Conseil et la communauté internationale n'ont pas atteint les résultats escomptés en ce qui concerne l'Afrique. Tout d'abord, pourquoi les réactions de la communauté internationale, y compris celles du Conseil de sécurité, face aux conflits de l'Afrique, sont-elles tellement lentes? Deuxièmement, quelle a été la réaction de la communauté internationale face à l'instabilité à l'intérieur des États et aux autres conflits en Afrique, et quelles mesures ont été prises pour prévenir ces flambées de violence?

Permettez-moi d'examiner brièvement ces deux questions dans le contexte de la situation qui prévaut dans mon pays, la Sierra Leone. Il y a à peine plus d'une semaine, avec l'aide de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), le processus de désarmement de quelque 42 000 anciens combattants a été achevé. C'est une remarquable réalisation. Nous en sommes reconnaissants. Cela a permis de jeter des bases solides pour la paix et la stabilité non seulement en Sierra Leone, mais également pour toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Mais la question se pose de savoir si la communauté internationale aurait pu réagir plus tôt à la situation critique en Sierra Leone et ainsi aider à sauver les vies de milliers de personnes. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale auraient-ils pu agir plus tôt pour sauver les membres de milliers de victimes des atrocités commises par les rebelles depuis 11 ans? Voilà quelques-unes des questions que le Président Kabbah avait à l'esprit lorsqu'à la fin du processus de démobilisation en Sierra Leone il a dit :

> « Nous devons admettre qu'il y a eu des moments du conflit armé au cours desquels une grande partie de notre population a pensé que nous avions été abandonnés, et que nos cris de détresse n'étaient peut-être pas assez forts pour pousser le monde à réagir de manière suffisamment vigoureuse tel que l'exigeait notre situation précaire. »

À en juger par la gravité de la situation et l'urgence humanitaire, la réaction a été tardive et relativement lente. À plusieurs reprises, le Conseil de sécurité s'est félicité des efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de son groupe de surveillance, l'ECOMOG, en Sierra Leone, et a lancé des appels en faveur de ressources, y compris un appui logistique si nécessaire pour aider l'ECOMOG à assurer une présence de maintien de la paix en Sierra Leone. La réponse a été inadéquate et souvent lente. Nous rappelons d'ailleurs qu'à un moment critique le retrait de l'ECOMOG a représenté un problème de sécurité très grave pour nous.

Sur le plan humanitaire, l'incidence des atrocités commises par les rebelles aurait été grandement réduite si la communauté internationale avait réagi à la crise beaucoup plus tôt. Nous nous rappelons qu'une fois, à la suite de l'annonce d'atrocités commises par les rebelles, le Conseil de sécurité a suggéré que toutes les allégations de violations devraient faire l'objet d'enquêtes en vue de traduire leurs auteurs en justice. Par la résolution 1313 (2000) du Conseil de sécurité, la MINUSIL a reçu pour mandat, entre autres choses, dans le cadre de ses capacités et de ses zones de déploiement, de fournir une protection aux civils menacés de violence imminente.

Nous nous demandons si des assurances de ce type de protection civile avaient été données, par exemple, en 1998, nous n'aurions pas été à même de sauver les bras de civils innocents en Sierra Leone, y

compris des bébés, qui sont devenus les victimes d'abominables actes d'amputation et de mutilation.

En ce qui concerne aussi les aspects humanitaires du conflit, nous rappelons que nos appels consolidés et la délivrance d'une aide ont reçu une réponse souvent en deçà de nos attentes.

La situation en Sierra Leone, qui est caractéristique de ce qui se passe dans de nombreuses autres zones de conflit en Afrique, nous a appris que la notion de conflit à l'intérieur d'un État était trompeuse. En effet, la plupart des conflits dits civils ou internes ont de fait un caractère et des dimensions internationaux. La raison en est que les conflits ont continué d'être attisés et financés par des réseaux internationaux de marchands d'armes illicites, ainsi que le transfert illicite de diamants et d'autres minéraux précieux. Les principaux bénéficiaires de ces transactions illégales se trouvent à des centaines de milliers de kilomètres du théâtre des conflits africains.

La communauté internationale a donc une responsabilité à prendre en mettant fin à l'afflux d'armes illicites vers l'Afrique, et en contribuant, par là-même, à la prévention des conflits. Si la communauté internationale, menée par le Conseil de sécurité, ne s'attaque pas efficacement à ce pourvoyeur de mort et de terreur, comme nous l'avons vu en Sierra Leone et dans d'autres parties d'Afrique, il ne pourra y avoir ni stabilité ni paix sur notre continent.

En prenant comme exemple la situation en Sierra Leone, je voudrais terminer en soulignant le rôle du Conseil de sécurité dans la consolidation de la paix. La consolidation de la paix est également un moyen de prévention des conflits. En effet, les conflits armés peuvent toujours se rallumer si la communauté internationale ne fournit pas en temps voulu les ressources qui s'imposent pour la réinsertion des ex-combattants.

En nous fondant sur notre propre expérience en matière de conflits, nous suggérons la création par le Conseil de sécurité de mécanismes de suivi – ou leur renforcement, lorsqu'ils existent – afin de veiller à l'application des embargos sur les armes et de s'assurer que les armes légères ne sont pas transférées à des entités non étatiques.

Nous suggérons au Conseil d'appuyer l'envoi de davantage de missions d'enquête ou d'établissement des faits des Nations Unies dans les zones de conflits potentielles, de façon, entre autres, à enquêter le plus tôt possible sur des violations éventuelles du droit international humanitaire.

Nous suggérons que le Conseil renforce les efforts de consolidation de la paix en donnant mandat aux organes concernés de l'ONU de prendre les mesures qui s'imposent pour fournir en temps voulu les ressources nécessaires non seulement pour le désarmement et la démobilisation, mais aussi pour la réinsertion des ex-combattants.

Cette séance doit agir comme un puissant rappel pour la communauté internationale : il ne faut pas oublier l'Afrique. Dans un climat international en évolution constante, et face à l'évolution même des réponses apportées à ces changements, nous ne devons pas oublier l'Afrique et ses problèmes. Les réponses suscitées par les questions qui ont été posées dans les directives distribuées pour cette séance tendent à montrer que les problèmes que rencontre l'Afrique, si nombreux qu'ils soient, sont bien connus. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'une réponse mondiale rapide à ces problèmes. Et j'insiste sur les mots « rapide » et « mondiale ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Sierra Leone des aimables paroles qu'il m'a adressées.

J'invite maintenant le représentant du Canada à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Heinbecker (Canada) : Voilà près d'un demi-siècle que la plupart des États africains ont vu le jour, et que les États africains ont assumé de nouveau la responsabilité de leurs propres affaires. Beaucoup de progrès ont été accomplis depuis lors. Les taux de mortalité infantile ont fortement régressé depuis les années 1950, même si ce n'est ni autant, ni aussi rapidement, qu'ailleurs. L'espérance de vie a aussi progressé, même si les progrès accomplis exigent encore des efforts et commencent à être sapés par le VIH/sida. L'Afrique a vu la scolarisation aux niveaux primaire, secondaire et universitaire augmenter considérablement, surpassant la croissance moyenne mondiale pour les trois niveaux. Le taux d'alphabétisation de l'Afrique subsaharienne a presque doublé au cours des 30 dernières années, même s'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

Mais la part du produit mondial brut qui revient à l'Afrique a chuté radicalement, et ce en dépit du fait que la part de la population mondiale qui revient à l'Afrique a pratiquement doublé au cours du dernier demi-siècle. Son produit intérieur brut par habitant s'est obstiné à faire du sur-place malgré un demi-siècle d'efforts. Plusieurs raisons expliquent ces résultats économiques décevants, mais les conflits en sont la cause la plus évidente. L'Afrique est la preuve tragique du coût colossal des conflits non maîtrisés.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

L'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Libéria, le Rwanda, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan sont autant d'exemples tragiques de développement contrarié en partie par les conflits. Et le Zimbabwe risque de s'ajouter à la liste. De fait, les conflits touchent directement ou indirectement la moitié des pays de l'Afrique subsaharienne. Les conflits sont responsables de plus de morts et de déplacements de populations que la famine et les inondations. Seul le VIH/sida, aggravé lui-même par les situations de conflits, fait davantage de victimes. Un Africain sur 5 vit une situation de conflit ou de guerre civile au quotidien. Les victimes civiles augmentent d'année en année et dépassent maintenant de loin celles qu'accuse toute autre région. Il y a environ 19 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Afrique, qui sont à la fois la cause et la conséquence des conflits.

Ces statistiques sont affligeantes et les répercussions de ces conflits sur l'Afrique sont dévastatrices. Mais les effets indirects en sont tout aussi frappants : dérèglement des systèmes éducatif et de santé, propagation incontrôlée de maladies comme le VIH/sida, abandon de l'agriculture, arrêt de la croissance économique, retards d'investissements, et remise en question de la défense et de la protection des droits de l'homme, du développement démocratique et de la bonne gouvernance.

Les pays pris dans un conflit perdent quotidiennement du terrain par rapport au reste du monde, contribuant ainsi à la marginalisation de l'ensemble de l'Afrique. Face à cette situation affligeante, il y a lieu de se féliciter de ce que les dirigeants africains eux-mêmes aient mis le holà, en trouvant la volonté politique et les ressources politiques voulues pour lancer le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), une stratégie des Africains pour les Africains. Dans le NEPAD, les dirigeants africains reconnaissent sans ambages la portée des problèmes que traverse l'Afrique et leurs effets corrosifs sur les nations et les peuples d'Afrique, et ils affirment clairement leur détermination de prendre des mesures contre cet état de fait.

Avec le NEPAD, les dirigeants africains s'engagent à renforcer les mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits aux niveaux régional et continental et à veiller à ce que l'on ait bien recours à ces mécanismes. Le document du NEPAD est un document mobilisateur et visionnaire. Il démontre clairement que la marginalisation économique et sociale de l'Afrique est l'ennemie de la stabilité mondiale. Cette marginalisation nous diminue et nous menace tous. Le NEPAD donne aux Africains la responsabilité de prendre des mesures pour mettre fin à cette marginalisation. Mais il lance également un appel au partenariat avec d'autres parties, appel que le Canada appuie totalement.

Lors du Sommet de Gênes de juillet dernier, le G-8 s'est félicité de ce nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il en a appuyé les thèmes clefs et a mis en place un groupe de représentants personnels chargé d'élaborer une réponse du G-8. J'ai le plaisir de vous annoncer que le responsable de ce groupe de représentants personnels du G-8 est mon prédécesseur, Bob Fowler, ancien Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, bien connu de beaucoup de personnes ici présentes.

Sous la direction du Canada, cette année, le NEPAD sera l'un des thèmes principaux de discussion du sommet du G-8 de juin 2002, qui se tiendra à Kananaskis, dans l'Alberta. Les dirigeants du G-8 répondront également comme il se doit aux événements tragiques du 11 septembre, sans pour autant déplacer l'Afrique de leur ordre du jour. À Kananaskis, les dirigeants du G-8 adopteront un plan d'action concret pour répondre à l'offre de partenariat des dirigeants africains dans un processus de développement de l'Afrique dirigé par l'Afrique.

L'objectif est de mettre en place un nouveau partenariat qui permettra dans le temps de débloquer beaucoup plus de ressources publiques et privées. Dans son budget de décembre, le Gouvernement canadien a

engagé 500 millions de dollars canadiens – plus de 300 millions de dollars américains – à l'appui de l'initiative du G-8 sur l'Afrique. Vendredi de cette semaine, le Premier Ministre Chrétien viendra à New York et s'exprimera sur les questions africaines devant les dirigeants économiques mondiaux présents au Forum économique mondial.

Quant à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité, beaucoup d'efforts ont été déployés pour l'Afrique, avec un certain succès, malgré les critiques, parfois légitimes et parfois exagérées que l'on entend dans cette enceinte.

Beaucoup a été fait pour prévenir les crises et y répondre en Afrique. L'action est plus importante que la réaction, et mieux vaut prévenir que guérir. Nous exhortons tous les membres du Conseil à appuyer la suggestion novatrice qu'un groupe de travail officieux du Conseil soit créé pour examiner régulièrement les questions de prévention et notamment les questions d'alerte rapide qui y sont afférentes. Le recours à des missions du Conseil et à des missions d'établissement des faits interinstitutions a fait la preuve de sa valeur, et nous nous réjouissons de l'attachement du Conseil à ces instruments.

Les risques importants et les coûts énormes – humains et financiers – d'une action après l'éclatement de conflits violents sont peut-être les meilleures mesures qui incitent à agir pour prévenir les conflits. Lorsque la prévention échoue, notre devoir est de commencer à protéger les civils. Cela est particulièrement urgent en Afrique.

Les deux rapports du Secrétaire général sur la protection des civils et les deux résolutions du Conseil, 1265 (1999) et 1296 (2000), sur le même sujet méritent un suivi vigoureux du Conseil. Le défi consiste à traduire les intentions mentionnées dans ces résolutions, ainsi que dans les résolutions 1261 (1999) sur les enfants et 1325 (2000), la résolution novatrice sur les femmes et la paix et la sécurité, et les mini-recommandations du Secrétaire général dans un programme d'action et, en fin de compte, à les transformer en une liste de succès. Il me semble approprié de mentionner l'importance que le Canada accorde à la protection des civils dans les conflits armés.

Monsieur le Président, vous nous avez demandé d'être bref. Par conséquent, si ma présentation devient quelque peu déstructurée, c'est parce que je n'en lis qu'une partie pour le procès-verbal.

Dans la majorité des conflits modernes, les combattants ont commis de nombreuses atrocités contre les civils. Dans ce contexte, le Conseil a, à juste titre, donné aux forces des Nations Unies en Sierra Leone un mandat explicite pour protéger les civils. Cette protection des civils devrait devenir une caractéristique des mandats des opérations de paix. Le Conseil doit se demander pourquoi il autorise de telles missions si ce n'est pour protéger les personnes ordinaires contre lesquelles sont commises toutes ces violations.

Je tiens également à souligner l'importance de la situation des enfants touchés par les guerres. Ce sont non seulement des victimes des conflits actuels; ils en sont aussi des participants importants.

De façon plus large, il convient que nous examinions ensemble de manière efficace la prolifération des armes légères. L'été dernier, la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects a fait un pas en avant, mais cela n'est pas suffisant. Il convient maintenant que nous mettions en oeuvre ce Programme d'action, même s'il est incomplet, que nous mettions en place des procédures de destruction des excédents, que nous négocions un instrument juridiquement contraignant sur le marquage, que nous contrôlions et interdisions les exportations vers des acteurs non-étatiques. De même, par le biais du programme de désarmement, démobilisation et de réinsertion (DDR) et d'autres programmes connexes, il convient que nous nous débarrassions d'autant d'armes que possible afin de remettre au travail le plus grand nombre de combattants possible. En outre, le Conseil devrait prendre des mesures pour punir les sociétés de transport, en particulier les compagnies aériennes, qui font fi des décisions du Conseil sur les transferts d'armes. Le Conseil a à sa disposition de multiples preuves qui figurent dans les rapports sur l'Angola et sur d'autres sanctions pour montrer qui sont les auteurs de ces violations. Les pays qui accueillent les auteurs de ces violations devraient comparaître devant le Conseil pour expliquer pourquoi ils continuent de le faire. L'épreuve de vérité de l'ordre du jour sur la protection des civils a toujours été de savoir si les engagements seraient honorés ou si les recommandations du Secrétaire général seraient adoptées. En conséquence, nous nous félicitons de

l'intention du Secrétariat de revenir sur ses propres résultats, et nous encourageons le Conseil à faire de même.

Je voudrais dire quelques mots concernant l'économie. Il importe que nous prenions conscience des motivations économiques qui alimentent tant de conflits, et ce sont les ressources naturelles qui constituent ces motivations économiques. En Afrique, pour paraphraser Klausowitz, la guerre est devenue une bataille économique menée par d'autres moyens. Quelles que soient les origines de ces conflits, ce sont des considérations économiques qui les perpétuent et font obstacle à la paix. Pour un ressortissant d'un pays comme le Canada, auquel les ressources naturelles ont apporté tant de bienfaits tangibles, il est particulièrement troublant que la richesse et les ressources de l'Afrique soient une malédiction pour tant d'Africains, et non pas une bénédiction, et engendrent tant de violence et de désespoir. Nous appuyons pleinement les efforts du Conseil et de la communauté internationale pour mettre fin à ces violations.

Les organisations régionales telles que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) elle-même, ont un rôle fondamental à jouer. Le Canada est membre du groupe des Amis de l'OUA, qui a appuyé le processus de restructuration de l'OUA. Un domaine d'intérêt particulier mentionné par d'autres concerne la sécurité régionale et en particulier, le Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Ce Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits est une bonne base pour le type d'architecture de sécurité que l'on trouve dans d'autres régions, qui leur permet d'examiner avec confiance et sur un pied d'égalité les problèmes de sécurité rencontrés. Ce mécanisme apporte une réelle valeur ajoutée, comme l'a montré le Président Bouteflika, qui est parvenu à un accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous sommes particulièrement heureux de voir que la transition de l'OUA à l'Union africaine ne modifiera aucunement ce mécanisme.

Le devoir sacré des gouvernements est de protéger leurs propres citoyens. Une des responsabilités fondamentales de l'Organisation des Nations Unies est d'aider ces gouvernements à aider leur peuple. Engageons-nous à oeuvrer ensemble pour nous acquitter de notre devoir commun qui consiste à rétablir la paix et la stabilité dans toute l'Afrique. Que les peuples d'Afrique qui souffrent depuis si longtemps puissent enfin accomplir des progrès. Ils méritent de pouvoir progresser pour arriver à des niveaux de vie acceptables. C'est possible. C'est nécessaire. Et c'est urgent.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste encore sept orateurs inscrits sur ma liste. Je suis sûr que les membres du Conseil comprendront que ce soir, il y a de nombreux engagements – j'en ai moi-même quelques-uns. Si les membres du Conseil sont d'accord – et j'espère que vous serez d'accord – j'ai l'intention de suspendre maintenant la séance pour la reprendre demain à 16 h 30.

Je voudrais également informer le Conseil du fait que les consultations officieuses sur le Moyen-Orient auront lieu après la fin de nos discussions sur la situation en Afrique, c'est-à-dire vers 17 h 30, je l'espère. Je tiens également à informer les membres que le Secrétariat a confirmé que la retransmission en direct sur Internet des délibérations du Conseil sur cette question sera également assurée demain. J'espère donc que personne ne fait d'objections à la suspension de cette séance. Je vous remercie de votre compréhension.

La séance est suspendue à 19 h 30.